



composition(s) urbaine(s)

programme d'appel à communications

137^e Congrès
des sociétés historiques
et scientifiques

Tours

université de Tours François-Rabelais
site des Tanneurs
23-28 avril 2012



Plan thématique

Composition(s) urbaine(s)5

Thèmes

I. Les moments11

A. Dans l'Antiquité13

B. Au Moyen Âge14

C. Penser la composition urbaine depuis le XVIII^e siècle22

D. Composition urbaine et ordre public du XVI^e au XIX^e siècle23

II. Formes et échelles27

III. Les acteurs de la composition urbaine29

A. Ordonnateurs et techniciens29

B. Citadins et usagers31

C. Recompositions sociales de l'espace32

IV. Composition urbaine et réseaux35

A. Les réseaux35

B. Les transports37

C. Les ports, agents de la composition urbaine38

V. Nature(s) et composition urbaine41

A. La nature et les sites des villes41

B. Nature en ville et biodiversité42

C. Les risques naturels urbains45

VI. La représentation des villes et de leurs compositions47

VII. Les dimensions sensibles de la composition urbaine51

Colloques

Colloque 1

La protection sociale dans l'espace urbain :

Lieux, usagers, métiers55

Différents lieux de présence55

Profil des usagers	55
Métiers de la protection sociale	55
Colloque 2	
Archéologie urbaine	56
De la fouille urbaine à l'archéologie de la ville	57
De la topographie historique aux dynamiques de transformation de l'espace urbain	57
Chrono-chorématique urbaine	57
Villes et systèmes de villes	58
Quels enjeux pour l'archéologie urbaine	58
Colloque 3	
Quelles formes spatiales pour le développement urbain durable?	59
Colloque 4	
Construire la ville : approvisionnement en matériaux lithiques et organisation des grands chantiers urbains de l'Antiquité aux Temps modernes	60
Rédacteurs du programme	61
À l'attention des intervenants	65
Modalités d'inscription	67
Fiche d'inscription	69

Composition(s) urbaine(s)

Sous la présidence scientifique de la section «Sciences géographiques et environnement», présidée par M. Jean-Louis Tissier, professeur de géographie humaine à l'université Paris I - Panthéon Sorbonne

La thématique urbaine de ce congrès aborde sous un angle nouveau celle des congrès précédents qui ont choisi la ville comme objet. Cette thématique rencontre évidemment les préoccupations des géographes contemporains qui étudient, dans une large majorité d'entre eux, le fait urbain décliné dans les espaces, les territoires et les cultures. Elle est largement ouverte aux recherches de l'histoire urbaine, dans toutes ses périodes, elle doit aussi rencontrer des orientations de recherche en ethnologie.

Dans la notion de composition urbaine est mise en avant l'analyse de la forme ou des formes urbaines qui se déploient dans l'espace, espace réel et/ou représenté sur le plan ou la carte. Les formes contribuent à la cohérence, à la visibilité et à l'identification de l'objet urbain, leur absence ou leur effacement peuvent faire douter de l'urbanité. Certains logos promotionnels du marketing urbain s'appuient sur ces formes pour diffuser et valoriser l'image de la ville. De l'informe pré-urbain à l'utopie formellement idéale, l'éventail est large des cas, des modalités voire des styles. La généalogie des formes est riche: formes conçues avant d'être réalisées, formes partiellement ou complètement réalisées, formes à l'épreuve du temps voire de la nature, des dé-formations. Les séismes détruisent les formes: les reconstructions, comme en Sicile orientale après 1693, sont de magnifiques exemples de résurrection par la forme; aujourd'hui à Port-au-Prince, l'attente d'une forme n'est pas seulement une question financière ou technique, il s'agit aussi de celle d'un État, acteur, metteur en forme de sa capitale.

L'expression de «composition urbaine» est relativement récente (années 1960-1970). Elle dérive de celle de composition architecturale qui apparaît au XVIII^e siècle, elle-même issue de celle de composition en peinture. Les débuts pratiques de la composition urbaine doivent beaucoup à l'art des jardins «à la française». Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la composition urbaine obéit à des règles géométriques strictes, dont la principale est la symétrie.

Composer la ville, c'est se donner des règles qui produisent l'espace urbain, construisent celui-ci avec des unités distinctes, disposées de façon concertée et qui participent à la configuration de l'ensemble. Un exemple est celui des «tracés régulateurs». Mais l'élaboration et la mise en œuvre d'un corps de règles pour bâtir les villes sont bien antérieures à leur première formulation théorique par L.B. Alberti dans *L'art de bâtir* (1485) qui inaugura une lignée de traités de ce type. Le régime urbain régulé, partiellement ou totalement, est repérable et analysable dans le monde occidental au sens large depuis l'Antiquité.

Dès lors cette notion de composition urbaine a une valeur heuristique: elle permet d'aborder la question des régularités urbaines et des modes de gestion de la planification bien avant que ne soient codifiés explicitement des principes d'urbanisme. En analysant de manière plus pragmatique les espaces urbains contemporains ou anciens, en évaluant la contribution de l'ancien au contemporain, on identifie les phases, étapes et modalités diverses de la « fabrique » de la ville, composition(s) en devenir.

Aborder la fabrique de la ville en termes de composition urbaine est une manière de rendre compte des évolutions récentes de l'histoire des villes dans la longue durée, plus attentive désormais aux stratégies des acteurs qui, en situation, trament le sens des lieux. C'est en composant, par des transactions, avec ces modes divers – et parfois concurrents ou conflictuels – d'appropriation sociale de l'espace urbain que les pouvoirs urbains – depuis les communes du XII^e siècle jusqu'aux municipalités du XX^e siècle – impriment leurs marques sur la ville. Autrement dit, celle-ci apparaît moins désormais comme un lieu décidé que comme un lieu négocié.

Pour P. Pinon (*Composition urbaine* 1 et 2, 1992 et 1994), il y a composition urbaine quand l'organisation de l'espace joue à la fois sur le tracé des voies, le découpage des parcelles (ou une autre unité de division de l'espace) – les infrastructures –, et l'implantation du bâti et des espaces libres – les superstructures, et quand l'aménagement de l'espace se conçoit et se réalise dans un temps long. En retenant et en adaptant cet ensemble de critères de la composition, on peut, dans une perspective historique et typologique, relire les espaces urbains depuis l'Antiquité.

Sous le nom d'« art urbain », la composition urbaine classique n'en domine pas moins jusque dans les années 1930-1940. C'est l'urbanisme « à la française » de H. Prost, L. Jaussely, etc. Relèvent de ce moment les compositions urbaines par certains aspects magistrales qui se réalisent dans les territoires coloniaux qui sont une sorte de front pionnier pour les innovations urbaines, qui composent ou non avec les héritages indigènes, oscillant entre style du vainqueur et celui du protecteur.

À partir de la Reconstruction commence à s'imposer une tout autre conception où l'urbanisme dissocie le tracé des rues de l'implantation des bâtiments (une sorte de « plan libre » par similarité avec l'architecture « moderne »). Parallèlement le parcellaire disparaît comme instrument d'organisation de l'espace (le remembrement est le préalable de l'urbanisme), alors que la parcelle articule l'échelle des rues et celle des maisons. Dans l'urbanisme « moderne » également, les éléments de la ville deviennent fragmentés par un abus d'une conception analytique, monofonctionnelle (habiter, travailler, circuler, etc.). Les édifices et les espaces sont juxtaposés, ne sont plus liés par des tracés communs. La composition urbaine, au sens traditionnel, n'a plus d'usage. Elle est éventuellement remplacée, dans les meilleurs cas, par l'art du plan de masse (années 1960-1970), une abstraction dérivée de l'art contemporain (Kandinsky, Klee, Mondrian surtout).

La critique des Grands Ensembles a fait comprendre ce que l'urbanisme avait perdu en oubliant le parcellaire, en dissociant les éléments constitutifs des tissus urbains (voirie, bâti, espaces libres). On avait alors tout simplement oublié que la composition urbaine avait la capacité de faire cohabiter des formes ayant des fonctions différentes.

Actualité de la composition urbaine au XXI^e siècle: le régime de la composition contemporaine n'est plus celui du prince, ou rarement du seul président, il faut négocier avec les intéressés élus, habitants, pratiquants... Ainsi le quartier des Halles à Paris a connu plusieurs régimes de composition dans les quatre dernières décennies, mais

des exemples équivalents existent dans toutes les régions, pour s'en tenir à la France métropolitaine.

Au milieu des années 1990, les déclarations de Françoise Choay sur « la mort de la ville et le règne de l'urbain » lancent le débat sur la fin de la ville dense, bien délimitée, formant un tout aisément définissable, homogène. Cette figure fait désormais partie de l'histoire et on la retrouve à l'état de reliquat dans les villes européennes, noyée dans une marée urbaine. Se développe alors une série d'appellations pour tenter de mettre un mot sur les nouvelles formes urbaines résultant des dynamiques de métropolisation et de mondialisation. « Ville fragmentée », « en miettes », « en archipel », « multipolaire » mettent l'accent sur la perte d'unicité de la ville : autrement dit il n'y a plus de centre unificateur, plus de système organisé par une logique concentrique centre/périphérie. C'est la fin de la ville organique, produit de l'industrialisation, construite à partir de l'usine et de son centre : on parle de la ville post-moderne pour mieux cerner la nature du changement. Dans cette ville post-moderne, le centre éclate et ne commande plus le territoire, la périphérie est dilatée au point de perdre tout contact avec le centre. De nouvelles centralités se structurent en périphéries ; Y. Chalas et G. Dubois-Taine proposent d'analyser « la ville émergente » permettant l'existence d'une ville à la carte pour les populations inscrites dans la mobilité. D'autres mettent l'accent sur la fragmentation sociale qui peut accompagner le processus de fragmentation spatiale analysé (Marie-Christine Jaillet).

Comment alors gérer ces ensembles urbains ? Faut-il recoudre les fragments ? Ou considérer l'organisation en archipels comme les nouvelles bases d'une entité multi-forme ? Les réponses ne peuvent être envisagées sans un regard sur la situation économique et sociale des espaces considérés. Dans un double contexte de reconsidération du foncier et de ses coûts mais aussi de renforcement des préoccupations environnementales, l'extension des villes est aujourd'hui principalement pensée dans une dynamique de renouvellement urbain. Après avoir favorisé des politiques d'étalement urbain, il s'agit de refaire la ville sur la ville, de recomposer l'existant selon de nouvelles logiques économiques.

L. Théry parle d'une époque caractérisée par une nouvelle modernité de la ville compacte : la densité urbaine, après avoir porté des valeurs négatives, est aujourd'hui associée à la qualité urbaine. Amsterdam constitue en la matière un modèle (J. Lévy), démontrant que la densité n'est pas synonyme de verticalité et peut permettre de « faire avec ce qui existe », de s'inscrire dans l'histoire des lieux.

La requalification des grands ensembles ou encore le traitement des friches industrielles, militaires, ferroviaires... constituent un point d'appui important à cette dynamique qui permet de lutter contre les phénomènes de dévalorisation et de marginalisation affectant certains territoires. Difficile de maîtriser les processus de *gentrification* qui vont parfois accompagner ces dynamiques de requalification.

La pratique du renouvellement urbain oblige non seulement à reconsidérer la question patrimoniale mais touche aussi à la manière de concevoir, à travers le projet urbain, la relation avec la ville héritée (M. Roncayolo). La ville s'est de tout temps recomposée, à des échelles multiples, dans des contextes distincts laissant apparaître des cycles. La manière de faire la ville entre en 2010 dans un nouveau cycle : après l'urbanisme libéral, place à l'urbanisme d'après crise (A. Bourdin) qui devrait permettre de donner une réalité au principe de développement durable.

Les thèmes qui suivent nous paraissent susceptibles d'être déclinés dans les différentes périodes et compétences disciplinaires.

I. Les moments. L'histoire des villes s'inscrit dans un temps long. Les moments de composition(s) alternent avec des moments de stabilisation, voire de décomposition. Cette question de la temporalité peut être abordée selon des perspectives différentes, monographique, régionale, comparatiste (moment Haussman/Cerda), coloniale et post-coloniale, post Guerre mondiale.

II. Les formes et Les échelles. L'analyse des morphologies urbaines est un axe prioritaire, transversal par rapport au thème du congrès. La morphologie urbaine comprend le jeu des pleins et des vides, la disposition de la trame viaire, les places, le choix des axes, les effets de symétrie ou de contraste, la hiérarchie des lieux, le devenir des formes.

La composition se définit à plusieurs échelles, des parties locales (îlot, quartier) à celle de la ville et de l'agglomération, voire de la mégalopolis. Métrique des différentes pratiques de la ville, de celle du piéton à celle de l'automobile des roades et des voies dites *express*.

III. Les acteurs. La composition de la ville implique l'intervention d'acteurs dont les pouvoirs et les compétences sont divers et inégaux : les politiques, les techniciens, les agents économiques. Ces acteurs sont des individus mais aussi des groupes. Les citoyens eux-mêmes constituent des agents qui peuvent faire valoir leur point de vue dans la composition et surtout dans la recomposition de la ville. L'intervention des acteurs se réalise aujourd'hui dans un régime d'interactions plus ou moins ouvert et dans une durée variable.

IV. Les réseaux. Les réseaux et notamment les réseaux techniques sont parties prenantes, mêmes s'ils sont souvent invisibles car souterrains ou immatériels. L'histoire des techniques a impliqué la composition urbaine par des effets de diffusion ou de polarisation. Ils ont une action sans doute ambivalente de structuration et/ou de dé-structuration.

V. La nature et la composition urbaine. Site initial et composition, devenir de ce site initial, contraintes et potentiel, réaffectation des espaces naturels, le fleuve, l'estuaire, le lac et leurs rives, berges et abords dans la recomposition. Fonction et place de la végétation dans la composition : squares, jardins, parcs, alignements et coulées vertes. Nature privée, nature publique.

VI. Les représentations de la composition urbaine. Iconographie, plans, cartes, dessins de projets et / ou de réalisations, « portraits de ville », photographies, voire filmographie ou vidéographie, redécouverte naïve ou savante de la composition par le biais des accès à *Google Earth* ou à *Géoportail*.

VII. Les dimensions sensibles de la composition urbaine. Perception(s) de la composition, préférences, choix, places des jardins et parcs, de la monumentalité, les manifestations des liens d'attachement à la composition du quartier, à l'agglomération: « Je ne cherche pas ici à faire le portrait d'une ville. Je voudrais seulement savoir comment elle m'a formé » J. Gracq, *La forme d'une ville*, 1985.

Pour conclure, on peut faire observer que s'agissant de l'histoire des formes urbaines, les sociétés savantes ont un acquis local très important, que ce thème qui a une dimension à la fois patrimoniale et vécue devrait les impliquer. On ajoutera que ces questions des fondations, de transformations leur sont familières depuis plus d'un siècle. Elles peuvent et doivent être revisitées aux lumières des connaissances et des techniques nouvelles.



I. Les moments

La composition est rarement une création continue. Selon les espaces et le temps, on identifie des périodes pendant lesquelles «la fabrique urbaine» s'intensifie, s'enrichit et se diversifie. Ces temps forts marquent durablement les tissus urbains qui exposent et associent ces moments créateurs et innovateurs.

Ces moments vifs s'articulent à des événements politiques, techniques, économiques mais aussi naturels (séismes par exemple). Constructions, reconstructions métamorphosent alors les espaces urbains. Leur succèdent des phases de régime «normal» où les sociétés urbaines assimilent, habitent, s'approprient les innovations antérieures.

Des fondations antiques aux créations contemporaines les villes s'inscrivent du Proche-Orient à l'Europe occidentale sur plusieurs millénaires, ce qui est aussi le cas dans le monde indien et dans le monde chinois. L'art de bâtir les villes s'est constitué de strates successives et d'apports croisant savoir-faire et techniques, arts et doctrines jusqu'à constituer un corpus d'«urbanisme» aux multiples facettes dans lequel ont puisé tant les architectes-urbanistes que les édiles.

Si l'on s'en tient au monde occidental, la mise en place d'une maille urbaine s'échelonne du point de vue doctrinal sur le temps long. La ville antique hellénique et hellénistique (hippodamienne) constitue un point de référence fondamental du classicisme, conforté et enrichi par Rome avec une diffusion des savoirs (Vitruve) et des pratiques au fil de l'expansion impériale. Les périodes médiévales comportent aussi bien des évolutions des villes préexistantes, entre rétractions et extensions, au fil d'événements et de variations économiques, que des créations de villes neuves adaptées pragmatiquement aux contextes locaux selon des modèles souvent d'une grande clarté de composition. Des bastides méridionales françaises aux villes neuves de la Reconquête de la péninsule Ibérique ou à celles accompagnant l'expansion germanique en Poméranie, les réalisations sont fort nombreuses où le souci de la composition est très présent.

La redécouverte de la composition urbaine classique par les architectes italiens de la Renaissance fut une source féconde de résurgence et de diffusion, en Europe et dans les terres coloniales de trois continents, d'un néo-classicisme urbain touchant tant les réseaux viaires que les équilibres bâti – non bâti, la place des monuments et bâtiments publics dans la cité, ou bien sûr, les architectures. La composition palladienne, référence fondamentale du XVI^e au XX^e siècle, intégrait cependant des principes de mise en valeur des espaces et d'affirmation de la puissance publique par une mise en scène savante qui allait au-delà des réalisations antiques.

Sans doute la pérennité de l' « art classique » de bâtir les villes et les processus concrets de diffusion du classicisme présentent-ils des variations entre les continents, à l'intérieur de ceux-ci, entre les États et entre les « régions ». De cette diversité où se croisent les échelles et les temporalités peuvent se dégager bien des analyses comparatives. Les moments forts (créations de nouvelles villes militaires et politiques, reconstructions à la suite de séismes, d'incendies et autres ravages) rythment l'histoire de la composition urbaine tandis qu'un corpus réglementaire apparaît à l'échelle locale voire nationale.

L'insertion de nouvelles techniques de construction, l'intégration des modes de transport mécanisés et de l'usine dans la ville produisent au XIX^e siècle des ruptures en regard d'une réflexion insuffisamment évolutive sur le devenir global de la cité. Si les utopies urbaines restent davantage théoriques que suivies de réalisations concrètes, l'irruption de nouveaux enjeux dans la ville, liés aux modes de transport, à la distribution de l'énergie, etc., se concrétise, via une représentation organiciste de la cité, par des pratiques d'un « urbanisme de réseau », régulateur et circulatoire, où l'ingénieur devance l'architecte et apparaît comme un acteur essentiel du façonnement urbain. De l'hygiénisme au rationalisme, la composition urbaine met désormais au premier plan le fonctionnement urbain, voire le « bonheur des habitants » plus que l'esthétique.

À travers les réalisations d'architectes précurseurs « prémodernistes », la mise en œuvre des nouveaux matériaux précéda l'émergence de nouvelles doctrines dont les temps forts et les lieux représentent des foyers fondamentaux au début du XX^e siècle, des deux côtés de l'Atlantique. Les déplacements des centres de gravité du modernisme de l'Europe des années 1920 à l'Amérique du Nord, les allers-retours des théoriciens et des praticiens entre Ancien et Nouveau Monde(s) avant et surtout après la Seconde Guerre mondiale témoignent d'une « mondialisation » chez les concepteurs et les praticiens de l'urbanisme moderne qui a perduré jusqu'à nos jours. Un fil conducteur lie le naturalisme de la cité-jardin du début du XX^e siècle au rationalisme moderniste de la « ville nouvelle » du troisième quart de celui-ci. Changeant d'échelle, à la faveur du constructivisme de cette période, quelques architectes-urbanistes parviennent à concevoir des projets d'échelle métropolitaine pour de nouvelles capitales, tandis que la majorité, loin de ces projets-phares, se contentent d'élaborer de nouveaux quartiers englobant le zonage de l'habitat, de l'économie, des loisirs, de la circulation.

Battu en brèche cependant par les tenants d'un néo-classicisme et sans doute victime d'un relativisme culturel qui conduit à une acceptation éclectique de tout le cortège de compositions urbaines du passé, le modernisme a cédé le pas à un post-modernisme aux formules aussi diversifiées que synthétiques où la prouesse technicienne domine souvent sur la recherche de grands équilibres entre une vision esthétique et une vision techniciste où la fonctionnalité prédomine.

Ainsi, par delà les périodisations générales, la composition urbaine s'inscrit par ses doctrines, ses courants et ses concrétisations aussi bien dans le temps long que dans le temps court, avec des tendances de fond, des émergences, des survivances et des résurgences de formes ; elle est également le reflet d'événements où des décisions urbaines majeures succèdent à des faits dramatiques – sinistres naturels et désastres de la guerre – ou à des faits positifs – célébrations, expositions universelles... – qui se manifestent dans des œuvres magistrales.

A. Dans l'Antiquité

Alors que l'histoire contemporaine découvre tardivement l'archéologie industrielle et réfléchit récemment sur les « lieux de mémoire », l'archéologie, depuis les origines, de l'Orient à l'Occident, a ouvert les voies de la réflexion sur la ville, ses origines, ses formes et ses destins.

Les études sur la ville dans toutes les civilisations « antiques » ne manquent pas ; il serait intéressant maintenant de confronter les formes et les modèles en Mésopotamie, en Égypte, en Grèce et en Occident au premier millénaire et de voir comment les types de ville résistent ou se transforment en fonction de la puissance dominante. C'est du côté des dynamismes et des mutations que l'on pourrait orienter les réflexions.

Typologie des villes antiques

La Méditerranée antique qui se caractérise par le phénomène urbain depuis le IV^e millénaire connaît tous les types de ville : capitales royales, villes ports, villes caravanières ou petites cités rurales de la Grèce...

Les « mégapoles » (Rome, Alexandrie...) sont sans doute un des phénomènes les plus curieux de l'Antiquité, supposant toute une économie méditerranéenne organisée à leur profit.

Les plans « réguliers » ne sont pas l'apanage de la Grèce et du monde colonial, tout ensemble désigné comme ville supposant des règles : répartition des espaces entre les fonctions sacrées, politiques et privées (habitations, marchés...), règles de voisinage, règles d'urbanisme (adduction et évacuation des eaux). Ces règles sont propres à chaque civilisation et évoluent, quand s'impose une domination grecque et romaine sur l'Orient : on exporte des modèles lorsqu'on aménage des colonies en Occident comme en Orient.

La réflexion sur la ville et ses aménagements est le propre des civilisations antiques.

La cité et ses espaces

Là non plus, il n'y a pas d'organisation uniforme des espaces. Chaque civilisation organise différemment l'espace en répartissant à sa convenance le domaine sacré, public et privé.

Les « places » sont des carrefours de voies, lieux de rencontres et d'échanges ; elles peuvent avoir un rôle politique (Grèce, Rome ; agoras et forums).

Les espaces de loisirs : les jardins sont utilisés différemment selon le type de civilisation et ne profitent pas également à toutes les couches de la population. Théâtres, amphithéâtres, gymnases, thermes caractérisent la ville classique.

Chaque société règle aussi différemment ses infrastructures, notamment la défense, la muraille étant partout (?) le signe de l'indépendance et un instrument de prestige.

Rares sont les « quartiers industriels » dans les villes qui connaissent plutôt un artisanat - production et vente - diffus dans le paysage urbain, même si certaines activités ont tendance à se regrouper. Le propre de la ville antique, comme le montre M. Weber, étant de ne pas être une ville de producteurs, à la différence de la ville médiévale.

Le décor urbain

Orner l'espace: ce souci se porte sur les espaces sacrés ou publics (monuments importants, statues, entrées monumentales, fontaines), et sur les espaces «privés», palais ou maisons... Les villes ou cités rivalisent par la richesse de leurs équipements.

Ce décor évolue dans le temps: aux anciens centres civiques s'opposent les constructions à la gloire des empereurs (Athènes, Rome).

Les acteurs

Rois, empereurs et simples particuliers investissent dans la cité pour assurer leur gloire, perpétuer leur nom et celui de leurs familles.

L'évergétisme qui caractérise l'Antiquité classique se porte notamment vers la construction ou la réparation des bâtiments publics. Ces investissements sont considérables et localement les communautés peuvent investir au-delà de leurs moyens par simple souci de rivaliser avec leurs voisins.

B. Au Moyen Âge

Le terme de composition est plus qu'ambivalent: il relève autant du droit ancien (compensation pécuniaire), que des sciences (mathématiques et mécanique), de l'art (composition musicale), de l'orfèvrerie (autour d'alliage de métaux imitant l'argent) de l'imprimerie, des beaux-arts (en peinture, disposition raisonnée d'un paysage), voire de la linguistique ou de la grammaire (par groupement de mots simples ou par préfixes). Finalement n'est-ce pas l'acception première du terme, – action de composer, de constituer un tout, en l'occurrence la ville, sans négliger l'option que nous apportent les beaux-arts – qui nous donne une ouverture pour la problématique du congrès? Dans composition, il faut aussi mettre en avant la notion d'organisation: quels sont les concepteurs et les ordonnateurs de cette composition urbaine?

À partir de ces deux questions, il est possible de présenter une problématique qui prendrait en compte à la fois les parties qui vont composer le tout – en l'occurrence la ville –, qui sont autant d'étapes dans une histoire millénaire, et les ordonnateurs de ces différentes parties: ainsi on privilégiera dans un premier temps une approche topographique, puis intimement liée à cette notion, et dans un second, les politiques urbaines et les acteurs qui vont jouer un rôle dans cette composition médiévale de la ville, sans négliger les moyens utilisés pour son développement (juridiques, mobilité sociale, sociotopographie, finances et fiscalité, etc.).

Une réflexion sur les sources et l'historiographie est également à prendre en compte: les apports de l'archéologie médiévale s'expliquent en grande partie par la rénovation des centres historiques des villes depuis une quarantaine d'années, ainsi que l'intérêt porté à des sources jusque-là négligées, notamment en matière d'organisation du tissu urbain et de création de formes urbaines (sources notariales, et tout particulièrement les emphytéoses *ad construendas domos*, pour l'étude des lotissements urbains, la documentation fiscale pour l'étude de la socio-topographie urbaine plus ancienne, iconographie etc.). De fait, il y a une histoire urbaine antérieure à la publication de *l'Histoire de la France urbaine* (t. 2) de la fin des années 1970, et *l'Histoire de l'Europe urbaine* synthétisée du début du ^{xx}e siècle, que les travaux archéologiques portant sur les villes médiévales

et développés tout particulièrement en France à l'université de Tours ont complété cette dernière décennie et pas seulement sur les premiers siècles du Moyen Âge.

On peut, à partir de cette réflexion sur les instruments de l'historien, envisager une approche plus chronologique: quels sont les temps forts de la composition urbaine: période viking, moment carolingien, floraison urbaine du XI^e au milieu du XIV^e siècle, crise des compositions à la fin du Moyen Âge (forme d'enfermement pour un demi-millénaire de compositions jusque-là plus ouvertes, création de places...)?

Pour ce qui est des ordonnateurs de ces compositions urbaines, l'histoire politique revisitée (en France, comme en Italie, en Prusse et dans la péninsule Ibérique) nous offre des pistes: on peut chercher à mettre en avant les princes (villes neuves, nouvelles, bastides...), mais aussi à un niveau plus micro-urbain, les forces sociales qui possèdent la seigneurie sur le territoire (en particulier l'Église: les chanoines ont joué un rôle important dans l'organisation des lotissements urbains, mais aussi les spéculateurs laïcs); ces compositions ont pu se développer grâce à une grande mobilité de la population appelée à construire ces lotissements, que l'on peut étudier du double point de vue du tissu urbain et de la socio-topographie. La tentation est grande d'aborder ces compositions à travers le prisme du paysage urbain qui n'est autre, à un moment donné, que le résultat de compositions passées, sans oublier les premières représentations des villes dans la peinture flamande et italienne principalement.

Voilà quelques éléments de réflexion sur lesquels on pourrait envisager les problématiques du congrès de Tours, le terme de compositions étant à la fois suffisamment large et englobant pour aborder cette question.

*
* *

Pour les médiévistes spécialistes de l'histoire des villes, l'approche du phénomène urbain par l'espace, par la forme matérielle, par la construction et le chantier et par la représentation cartographique est ancienne. C'est donc moins la thématique par elle-même que le renouvellement des méthodologies, des grilles d'interprétation et des contacts interdisciplinaires qu'elle peut engendrer qui doit ici retenir l'attention.

La fabrique de la ville médiévale I: moments, traces, acteurs

Il est entendu que l'on ne saurait dans un premier temps faire l'économie d'une approche chronologique de l'étude des formes urbaines afin de privilégier les modes de transition de la ville antique tardive à la ville alto-médiévale (déstructurations, rétractations, privatisations, implosions, abandons partiels ou complets, friches, emplois qui insistent sur le bricolage à partir d'une trame existante...), afin ensuite de percevoir les mutations introduites par l'insertion des monuments et des espaces sacrés, eux-mêmes porteurs d'une sacralisation de l'espace (églises, cimetières, oratoires, sanctuaires...), afin d'observer également les transformations introduites par l'élément palatial, résidentiel et défensif, afin de définir enfin les formes particulières de la municipalisation de l'espace urbain d'une part (commune, droit, marché, métiers), et de qualifier de l'autre les étapes de la création du réseau secondaire et de la fondation de villes neuves et de lotissements à compter du XII^e siècle, qu'il convient sans doute moins d'analyser d'un point de vue morphologique que socio-topographique et juridique. Il va cependant de soi qu'aucune ville, à aucun moment, ne correspond entièrement à un seul type idéal de cité, qu'elle

soit tardo-antique et remaniée, épiscopale ou abbatiale, palatiale ou castrale, communale ou municipale, de fondation ou neuve, en sorte que ce sont les combinaisons de types et de périodes qui l'emportent, donnant au terme de compositions le sens de maillages, d'entrelacements et de juxtapositions chronologiques, sociaux et morphologiques: la ville est bien le lieu, dès le Moyen Âge, d'une contemporanéité du non-contemporain, de l'actualisation des héritages, des traditions et des innovations, c'est-à-dire de temporalités différentes.

Il va de soi que l'essor spectaculaire et récent de l'archéologie urbaine produit une autre image des réalités urbaines et que l'un des enjeux heuristiques du thème des compositions urbaines consiste à intégrer dans l'analyse la ville des archéologues.

On sera sensible du coup à la manière dont les contemporains, les médiévaux, ont produit des systèmes construits d'interprétation des espaces entrecroisés et composés de leurs cités et aux supports permettant à ces systèmes d'être lisibles et de devenir objets d'identification voire d'honneur: on pense bien naturellement aux descriptions et éloges de villes, aux chroniques urbaines, aux premières représentations graphiques des horizons urbains dans les retables, enluminures, puis aux premières cartes ou vues diffusées plus largement par l'invention de l'imprimerie. Il est certain que le rapport entre écrit et image dans ces documents traduit une grammaire des formes tant sociales que monumentales dont les contemporains avaient une juste conscience et qui nuance, nous semble-t-il, l'impression qu'au Moyen Âge la pratique de la ville aurait précédé sa théorisation. On ne négligera pas, à côté de ces textes narratifs ou de ces expressions visuelles, la théorisation dont ces formes ont pu faire l'objet: il est ainsi remarquable de constater que les nombreux traités de gouvernement composés dans les espaces septentrionaux de l'Occident entre les XIII^e et XV^e siècles, mais aussi les traités des juristes et théologiens italiens de la ville, pour beaucoup issus ou proches des milieux mendiants, comportent presque toujours non seulement une description des bonnes ou des mauvaises formes et des bonnes ou des mauvaises compositions de l'espace urbain, mais consignent aussi une mise en relation entre formes spatiales et formes politiques apte à formuler autant qu'à formaliser une véritable théologie de la ville qui, au Moyen Âge, a permis l'avènement d'une politisation de la ville, ou plutôt d'une science politique de la domination urbaine, grâce au détour par la philosophie aristotélicienne de la *polis* accouchant d'une pensée de la société urbaine. De ce point de vue, une enquête sémantique sur l'usage du terme latin de *compositio* appliqué au milieu urbain (du sens juridique et scolastique d'arrangement et de composition à celui, plus pragmatique, d'assemblage, d'appropriation et d'organisation, voire, dans la réception de Vitruve, de construction régulière et symétrique, et même de « style »), et l'analyse de ses dérivés tels que *compositor* pour désigner un planificateur ou un architecte, ancêtre de l'urbaniste, appartient d'évidence à l'analyse.

On aura garde de ne pas oublier les sources de la pratique issues des gouvernements urbains, conseils, échevinages, jurades, bref de la collégialité citadine, qui dans les délibérations, les comptabilités, les ordonnances et polices non seulement qualifient et décrivent les espaces et les tracés mais leur attribuent de bons ou de mauvais usages, en sorte que le pouvoir urbain forme un lieu de la régulation et du partage entre usages publics et usages privés de l'espace, mais constitue aussi un lieu d'attribution et de dénomination de ces espaces: l'observation de la dénomination, des déqualifications et requalifications des places publiques, rues, palais, fontaines etc. constitue un riche observatoire non pas seulement de l'art, mais du « pouvoir de bâtir » afin de reprendre,

par exemple, le titre parlant du livre de Patrick Boucheron sur Milan à la fin du Moyen Âge.

Le terme de compositions urbaines convient d'autre part assez bien aux médiévistes spécialistes d'une ville qui leur apparaît non seulement comme un chevelu social et spatial de rues, de quartiers, de monuments, de friches et de zones mouvantes, mais encore comme le lieu de la cohabitation et du passage de populations aux statuts et aux identités les plus divers (bourgeois, gens de la banlieue, horsains, hôtes, clercs, nobles, juifs...), mais aussi et enfin comme une mosaïque juridique d'immunités voisines et contradictoires, entre lieu du seigneur et de la cour/résidence, lieu du clergé et des institutions ecclésiastiques, lieu des édiles et de leurs institutions, lieu des métiers et des confréries, sans oublier les paroisses et leurs fabriques bien nommées. En ce sens, il ne s'agit pas seulement d'identifier les polarisations sociales et spatiales inhérentes à ce qu'est une ville, tant au Moyen Âge qu'aux époques moderne et contemporaine, mais de relever les traces, les traditions mémorielles et leur affectation dans l'espace urbain selon les modèles d'analyse toujours pertinents proposés naguère par Bernard Lepetit : le territoire urbain est bien une trame dynamique, un « empilement de territorialités » donnant à voir tant les stratégies des acteurs, les pratiques culturelles, les identités sociales, que les rationalités et les compétences propres à la ville en reprenant, avec un œil critique, les systématisations de Max Weber qui faisait de la ville, voilà maintenant un siècle, le lieu de la modernité, de la diversité sociale (un groupe de groupes) et d'une première forme de raison logique et laïque. Par le terme de compositions urbaines, c'est bien toute la complexité du tissu urbain qui s'offre à l'analyse et, avec lui, la certitude heuristique que l'objet urbain repose moins dans une définition stable que dans une somme d'expériences et de configurations historiques.

La fabrique de la ville médiévale II : réseaux, régions

Pour le médiéviste spécialiste des villes, la thématique des compositions urbaines évoque un autre sens qui ne relève plus cette fois de la seule dimension interne mais de la capacité de la ville à se projeter au dehors et à créer des réseaux pas seulement intra-urbains mais également interurbains. Ni la réalité sociale et topographique, ni la symbolique spatiale de la ville médiévale ne peuvent en effet se comprendre sans la prise en compte de la propension des cités, essentiellement à compter du ^{XIII} siècle, à s'organiser en réseaux, en ligues, en assemblées et diètes dont les formes sont aussi variées que celles des ligues lombarde puis allemandes, suisse et hanséatique, ou des *hermandades* espagnoles. Il ne s'agit pas seulement d'identifier un facteur d'organisation, d'urbanisation, de hiérarchisation et de polarisation au terme duquel se posent les questions de la centralité et de la capitalité, mais aussi de qualifier le fait citadin dans son interurbanité, qui est aussi une déclinaison de l'urbanité dans l'espace. De la constitution des plats pays urbains, qui relie la ville à la campagne et confèrent à la première une véritable expérience de la domination seigneuriale et territoriale, à la formation de fédérations urbaines, c'est non seulement la question de l'approche régionale du développement urbain, mais c'est également, derrière le problème de l'élargissement des horizons urbains porté par l'essor des études consacrées à la communication, toute la question de l'intégration des villes et de leurs élites dans le système monarchique et, au-delà, dans la construction de l'État moderne qui est posée. Autrement dit, c'est la question de la composition urbaine avec ce qui n'est pas elle, et qui veut la dépasser ou la dominer, qui est ainsi formulée.

*
* *

L'expression « composition urbaine » peut paraître peu familière au médiéviste, tant, pour l'heure au moins, elle paraît éloignée du vocabulaire auquel l'ont habitué ses textes, même s'il a immédiatement le sentiment qu'elle recouvre bien des réalités qui lui sont familières, infiniment variables dans le temps et extrêmement mouvantes dans l'espace. C'est la raison pour laquelle, avant de s'interroger sur ce que peut représenter la « composition » médiévale, une réflexion s'impose autour de l'ensemble qui en est objet. Dès qu'on aura décliné les multiples appellations qui, combinées ou citées seules à la barre – *municipium, urbs, civitas, burgus, oppidum, castellum*, ville, cité, ville et château, cité et bourg... –, pour saisir la notion de ville à travers une réalité concrète, alors il sera plus aisé et sans doute plus acceptable de parler de « compositions urbaines ». Aussi fuyantes qu'elles sont multiples dans le temps, ces compositions valent toujours appropriation et aménagement de l'espace en un lieu qui peut tout autant être « décidé » que « négocié » mais aussi, et ce point paraît essentiel : imposé. Alors, composer la ville ne peut être seulement « se donner des règles qui produisent l'espace urbain ». C'est aussi parfois subir afin d'adapter, voire de mieux inventer. Plus que toute autre, la ville médiévale offre une somptueuse généalogie des formes dont les nombreux points d'ancrage ont contribué à les doter d'une redoutable complexité. La réflexion présente se limite à évoquer quatre d'entre eux. L'examen de leur contenu vaudrait d'être approfondi afin que leur soit donné une plus grande visibilité : héritage, conditions naturelles, pouvoirs et représentation.

Composition et héritage. Sauvetés et bastides mises à part, presque toutes les villes médiévales sont héritage, chacune s'inscrivant dans un cycle propre qui lui imprime *une composition évolutive conditionnée* qu'elle subit plus qu'elle ne la construit. Évoquer cette question devrait avant tout conduire à reprendre le thème bien classique, mais toujours discuté, de l'héritage antique pour tant de villes d'Europe et d'ailleurs. L'essoufflement de la cité romaine ne la fait pas pour autant disparaître, mais la contraint dans les nombreuses régions où elle subsiste, à s'adapter à la profonde mutation des structures qui a fait basculer le monde des villes qu'était l'Empire romain. Souvent malmené, il évolue vers des morphologies urbaines nouvelles à formes diversifiées qui contribuent soit à préserver l'ordonnement ancien, soit à le bouleverser. En quoi et pourquoi certaines villes ont-elles conservé le schéma romain classique (forum, amphithéâtre, thermes) en des lieux pourtant très variés ? Et comment d'autres sont-elles devenues de véritables villes-refuges entraînant des flux de migrants dont les conséquences immédiates restent souvent à préciser (fortifications nouvelles avec obligation d'étendre les surfaces encloses, modification de l'habitat, mise en péril de l'antique noyau urbain, repli vers des positions élevées, aménagement de nouveaux points d'appui) ? Enfin, comment et pourquoi certaines anciennes cités romaines, parfois modestes, purent avoir un destin de capitale avec construction de résidences et de palais royaux qui en modifièrent durablement le paysage et le devenir (Paris dont Grégoire de Tours écrit que Clovis en fit « le siège de son royaume », palais royaux de Tournai, Senlis et Compiègne).

Porteuses de cet héritage fortement bousculé, ces villes héritières sont en même temps le théâtre d'expériences nouvelles qui en font des centres fortement concurrencés. Dans un premier temps – et on y attachera de l'importance – par la fortification des sanctuaires du *suburbium* et la construction de *castella*, qu'ils soient urbains et surtout ruraux. Puis dans un second temps à partir du milieu du IX^e siècle, par l'apparition du

burgus qui se développe presque toujours en périphérie donnant ainsi naissance à un paysage urbain nouveau et à une composition éclatée de bien des villes naissantes qui se coulent alors dans une structure polynucléaire pour épouser une forme polycentrique. Évolution capitale qui devient en quelque sorte schéma directeur dominant de l'urbanisation européenne médiévale. Il y a là un thème central qui devrait susciter une réflexion autour de la typologie de ces bourgs et de la structure spatiale qu'ils impriment à la ville. Si la plupart naissent près des *civitates* et le plus souvent autour d'un monastère ou d'une église (Saint-Bénigne à Dijon, Saint-Pierre à Lyon), il n'en est pas toujours ainsi comme l'attestent bien des toponymes qui prouvent une implantation rurale. Il est donc des bourgs ruraux, comme il en est de monastiques et de castraux. Agrégés à la ville naissante, ils la font entrer dans une composition dualiste qui devient souvent pluraliste avec, par exemple, l'apparition d'un marché ou la fixation du monde des métiers en un point spécifique.

Composition et conditions naturelles. La question des conditions naturelles et du site en particulier dans lequel est implantée puis se développe une ville doit constituer un des axes majeurs de la réflexion des médiévistes tant la composition médiévale de la ville obéit à des données et des contraintes différentes selon qu'on est en présence d'un continuum de type romain ou d'une création de toute pièce dont les bastides sont l'exemple le plus connu. Quel que soit le cas de figure, *la composition se glisse ici et toujours dans un contexte d'adaptation permanente* dans la mesure où le cadre topographique d'implantation et d'intégration de la ville, qu'il soit contraint ou choisi, est par nature en permanence évolutif. Il sera donc du plus grand intérêt d'approfondir la corrélation toujours étroite qui existe au départ entre site et construction progressive des compositions, tout comme de tenter de mesurer comment les conditions naturelles propres à ce site influencent l'évolution des compositions primitives. D'où la question qui devra être posée : le cadre topographique choisi est-il élément déterminant et contraignant au point de faire de la création d'une ville un acte à jamais figé et un élément inflexible de sa composition, ou bien la capacité d'adaptation des habitants et des gouvernants est-elle apte à moduler les conséquences des conditions naturelles que leur impose le site ?

L'entreprise vaudrait d'être conduite d'une étude comparative des divers éléments qui entrent, de manière prioritaire, dans la lente construction de la composition d'une ville médiévale – plan, fortifications, types de bâtiments et aménagements divers – en fonction du site d'implantation, de l'espace de développement et des conditions naturelles qui leur sont liées. Si les divers types de villes qui naissent dans des sites et des espaces spécifiques tels que zones défensives, régions côtières ou territoires à fort réseau hydrographique par exemple ont été maintes fois étudiés et sont parfaitement connus, on sait moins selon quels processus différents s'y sont développées des politiques dominantes pour tirer le profit optimal des conditions naturelles favorables ou pour combattre, voire éliminer, les plus défavorables. Quels hommes, quelles méthodes et quelles techniques pour parvenir à composer des villes aussi diverses que les *oppida* qui occupent les sites défensifs de Provence, les ports atlantiques ou les villes de la Vallée de la Loire ?

Tout aussi instructive serait l'étude des moyens mis en œuvre par les villes implantées en milieu hostile, voire répulsif (zones montagneuses, forestières, marécageuses) pour parvenir à construire une composition honorable jusqu'à pouvoir étendre leur aire d'influence et à s'intégrer dans un réseau proche. Réseau au sein duquel la composition peut alors se construire en commun ou, à tout le moins, sous la conduite d'une ville d'importance parvenue à imposer sa vision de la composition à des cités satellites dans

le cadre d'un espace urbain devenu commun et capable à son tour d'écriture commune d'une composition concertée. Les exemples abondent dans le Nord où les villes chefs de cens, tout en s'imposant comme centres fédérateurs parce que placées au sommet d'une hiérarchie, n'en reconnaissent pas moins aux villes secondaires une capacité à élaborer leur propre composition en raison des conditions naturelles difficiles qui ont présidé à leur affirmation et qu'elles ont réussi à dominer. Tout alors devient question de pouvoirs.

Composition et pouvoirs. Passée la phase de la renaissance urbaine et oubliées les vives discussions qu'a suscitées son interprétation, l'historien a souvent eu tendance à privilégier l'étude de la ville communale, gommant ainsi quelque peu le temps féodal de la cité. Procéder de la sorte serait omettre que la composition communale et consulaire de la ville a été en bien des régions largement tributaire de sa composition féodale. Dans les deux cas, *le pouvoir qu'il soit seigneurial, communal ou consulaire, a la haute main sur la genèse d'une composition urbaine qu'il oriente et souvent dirige.*

Double ou multiple, à noyau simple ou polycentrique, la ville de l'An mil n'échappe pas au système féodal qui lui impose une profonde désorganisation de la gestion du sol dont surent largement profiter les seigneurs fonciers. Ils le firent en procédant à des lotissements de tous les espaces restés vides dans la cité ou ses abords immédiats, créant ainsi de véritables bourgs-lotissements sur des terres données à cens. La ville prend alors un visage nouveau qui soulève bien des questions: symétrie ou non du parcellaire, plan préalable ou non, typologie des rues, modification du paysage souvent liée à la création de bourgs-rues à partir des principales portes. Le poids de la féodalité dans la ville ne se limite pas à cette gestion spécifique du sol. Toute une structure féodale du pouvoir et des relations sociales se met en place qui contribue à donner un tour nouveau à la composition urbaine dominée par de puissantes familles solidement organisées en groupes. De véritables blocs topographiques se structurent, dominés par quelques grands lignages, ce qui donne naissance à une mosaïque d'îlots juxtaposés qui contribuent à rendre moins lisible l'identité de la ville et à inscrire une discontinuité évidente dans son territoire (densité des lignages, immeubles complexes et imbriqués, voies d'accès difficiles, cours et espaces privés partagés). De là, la nécessité d'aménager un espace dédié à la rencontre, à la discussion et à l'échange, dont l'accès réservé aux membres les plus en vue de l'aristocratie en fait un lieu qui demeure privé et vaut cour seigneuriale autour de laquelle se dressent de belles maisons nobles. Marqueur du paysage urbain et centre du pouvoir dans la cité, la cour devient le cœur de la composition de la ville féodale à laquelle elle donne âme et structure. Phénomène bien connu pour l'Italie et l'Allemagne, il l'est beaucoup moins pour le domaine français. La réflexion est donc largement ouverte.

Comme elle l'est aussi pour la composition de la ville communale et consulaire à laquelle les sévères luttes pour le pouvoir ont donné un tour particulier. Une composition qui s'inscrit autour de trois thèmes: défendre, gouverner, urbaniser. Si la défense est une des activités majeures que les circonstances imposent à la ville communale et consulaire, elle est aussi celle pour laquelle elle a fait preuve de la plus grande imagination et initiative. La construction de la muraille est son affaire et si elle est souvent nécessaire pour assurer une meilleure sécurité, elle est aussi en bien des cas la traduction d'une volonté politique affichée: doter la ville d'un nouveau périmètre destiné à lui permettre d'agrandir son territoire. Naît alors une logique du dedans à protéger et du dehors à annexer, logique qui donne naissance à une composition territoriale nouvelle ainsi qu'à une restructuration du tissu urbain et suburbain (problème de la banlieue et

du *contado*). Dans cette perspective, il ne serait pas inutile de tenter de répertorier les motivations qui ont présidé à la construction des enceintes (défense, extension, prestige), la défense ayant été trop souvent privilégiée et de manière par trop exclusive. Lente mais sûre, l'affirmation des gouvernements urbains apporte une riche page à l'écriture de la composition. Elle se lit à travers l'inscription progressive des pouvoirs dans le paysage urbain. Aussi longtemps que la ville reste entre les mains d'un groupe aristocratique peu nombreux, le besoin d'une maison commune ne se fait guère sentir. Une simple maison particulière, une salle dans un couvent ou l'édifice abritant une des portes de la ville suffisent pour des réunions informelles et sans périodicité. Vienne le temps d'un directoire municipal puissamment organisé et de conseils structurés, alors beffrois et hôtels de ville apparaissent lentement qui rompent la monotonie conventionnelle de l'ordonnancement urbain, rupture souvent accentuée par l'aménagement d'une place publique vouée aux réunions de l'assemblée des habitants. Se pose alors avec acuité la question de l'urbanisation de l'espace, avec ses places ouvertes au public, ses rues avec leur vocation à séparer ce qui est public de ce qui est privé, ses ponts qui tantôt relie et tantôt excluent, ses cimetières dont les morts ont retrouvé droit de cité, sans oublier ses halles, ses hôtels et ses palais. Autant de points d'ancrage pour un remodelage du paysage urbain, mais un remodelage dirigé et conduit selon des règles strictes fondatrices d'un véritable droit de l'urbanisme garant de la recomposition urbaine des derniers siècles médiévaux. Une recomposition qui tient tout autant de la réalité que de la représentation.

Composition et représentation. Toute représentation de la ville médiévale, qu'elle se veuille créatrice, descriptive ou idéale, est toujours porteuse d'une vision valorisante destinée à donner une image positive de sa *composition qui relève alors autant du génie créateur visionnaire d'un futur que de la force de l'imaginaire capable de parer la cité d'un passé glorieux ou d'un devenir hors du commun.*

Voilà qui devrait inciter à enquêter sur les traités d'urbanisme (en particulier pour l'Italie) et sur les projets d'aménagement et de plans de ville, comme en offrent pour la France les bastides du Sud-Ouest. Beaucoup a été réalisé sur ce point, mais un travail autour de la composition urbaine devrait permettre de pousser plus loin la réflexion. Quelle forme a-t-on voulu donner à la ville-bastide, comment a-t-on voulu l'ordonner, les plans ont-ils été vraiment préconçus ou sont-ils le résultat d'essais comparatifs, pourquoi le plan géométrique a-t-il fini par s'imposer autour d'une place centrale ? On touche véritablement là à l'essence même de la composition de la ville dont livres d'estimes, compoix et pré-cadastrés (avec parfois quelques esquisses dessinées) donnent un excellent reflet. Dans la mesure où les enquêtes de patrimoine qui y sont conduites le sont souvent selon un ordre topographique, il devient alors possible (à certaines conditions) de reconstruire un plan à la fois topographique et socio-économique si les professions des contribuables recensés sont indiquées. On glisse ainsi d'une composition résultant d'une projection pensée pour le futur à une composition réelle et effective à un moment donné.

Tel n'est pas le cas des chroniques urbaines. Elles sont légion à porter leur attention sur la composition topographique, sociale et économique de la cité objet du récit. Mais c'est toujours avec une volonté affichée de transcender la réalité dans un souci permanent de valorisation (qu'on songe à la description de Metz par Sigebert de Gembloux ou aux chroniques italiennes qui valent panégyrique urbain). Néanmoins, elles apportent toujours de précieuses données autour de la composition urbaine, données qu'il faudrait pouvoir isoler aussi souvent qu'elles évoquent la forme de la ville (bourg,

château, forteresse, ville...), qu'elles traitent de ses monuments ou des matériaux dont elle est construite.

Enfin, dans cette rubrique de la représentation, on aura garde de s'attarder quelque peu autour des représentations figurées. On sait la place de la ville dans tous les genres de peinture, mais on a moins approfondi tout ce qu'elle apporte à la connaissance du paysage urbain, des structures architecturales, des alignements et des rues, des toits et des perspectives dont la combinaison est si précieuse pour saisir toute composition urbaine. À cette inépuisable galerie de compositions, il ne faut pas omettre d'ajouter les «vues» de villes qui se multiplient à la fin du Moyen Âge et qui elles aussi sont d'une grande richesse pour comprendre ce que peut être une composition urbaine. Il n'est, pour s'en persuader, que de feuilleter le chef-d'œuvre qu'est l'Armorial de Revel. Il n'est cependant qu'un bel exemple de tant de «vues» qui dorment encore dans des fonds d'archives et dont on commence à peine à saisir l'importance. Souvent dessinées ou peintes à titre de preuve à l'occasion d'un contentieux, elles sont d'une remarquable précision et constituent des documents de première valeur pour emprunter le chaotique et parfois mystérieux chemin de la composition urbaine médiévale.

C. Penser la composition urbaine depuis le XVIII^e siècle

Le propos de la composition urbaine présentée comme thème général de ce congrès 2012 conduit également à s'intéresser aux réflexions sur la ville dans le temps long, c'est-à-dire à travers les expériences d'urbanisation et d'urbanisme depuis le XVIII^e siècle. Si cette thématique a déjà été largement abordée, il semble bien que la redécouverte d'archives et documents anciens, l'exploitation nouvelle de sources déjà connues ou l'expérience contemporaine de formulation de grands projets, amènent à en reprendre les questionnements et à l'aborder de façon nouvelle. La réintroduction, par exemple, des documents émis par l'administration de projets urbains comme ceux, restés en mains privées, de la Commission des embellissements de Paris datant de 1853 (donc contemporains de l'arrivée d'Haussmann) par Pierre Casselle, ou les expertises et études dites de littérature grise du ministère de la Construction ou plus tard de l'Équipement, ont conduit à reconsidérer les dynamiques à l'œuvre. Il est important que l'on puisse aujourd'hui intégrer aux conceptions un peu généralistes et normatives sur la composition, les acquis d'expérience des projets développés durant l'époque contemporaine. L'urbanisme est aussi méthodologie, et c'est de cette façon que les questions du projet et de l'espace sont à considérer.

Tout ceci incite à re-penser les formulations de ce que Marcel Roncayolo a désigné sous le terme des idéologies ou «systèmes de valeurs» de la ville, à prendre en considération leur généalogie, et à ré-introduire les acteurs dans une analyse politique des enjeux. Mais d'autres démarches seraient également à envisager. Le succès populaire de l'exposition sur le Grand Paris à Chaillot en 2009 manifeste l'intérêt du public pour les questions urbaines, mais aussi l'évolution des formulations du projet urbain et la place sans doute croissante qui est accordée à l'opinion des habitants, citoyens, usagers... Le thème de l'urbaphobie analysé, en même temps, dans le cadre de deux colloques suivis de leurs publications, confirme la dimension culturelle et sociale du partage nécessaire de la transformation de la ville. Pour autant, ce qui est présenté comme le résultat d'une évolution spécifique à l'époque contemporaine ne vaut-il pas pour des périodes antérieures et dans des contextes distincts? Ce sont bien les dimensions variées de ces

réflexions et projets qui importeraient dans cette session. L'acquis local des sociétés savantes représente une valeur complémentaire en permettant une diversité des échelles de comparaison :

- des communications portant sur les contenus et les expériences de projet urbains seraient donc bienvenues de périodes et de dimensions qui pourraient être diverses ; de même que l'attention portée à la généalogie et à la formation progressive de ces projets de ville ; enfin aux acteurs, partie prenante de sa formation.
- En ce sens, une approche comparatiste et de diffusion d'expériences aurait également toute sa place.
- Enfin, les mises en perspective, voire les critiques, dans la mesure où elles participent d'une évolution de la pensée urbaine, pourraient être abordées.

D. Composition urbaine et ordre public du XVI^e au XIX^e siècle

Il faudrait articuler la notion de paysage urbain, comme espace à aménager, à policer, au sens où il s'agit d'une projection de l'ordre public, dans la période qui va du XVI^e siècle au XIX^e siècle. Ainsi, le règlement de la cité (c'est-à-dire le bon gouvernement citadin) englobe des éléments aussi importants de la vie collective et individuelle que la sécurité, la salubrité, la tranquillité des citoyens ou des sujets. Toutefois, cette notion est davantage un ensemble de pratiques qu'une norme établie. Il faut alors explorer le contexte dans lequel s'élaborent les notions d'ordre et de désordre, de licite et d'illicite.

Il conviendrait donc d'interroger les rapports qui s'établissent entre les transformations matérielles du cadre urbain et les manifestations sociales de la territorialisation ; aménagements, constructions, transferts, ou destructions.

On peut citer le renvoi aux marges de la ville d'édifices qui permettraient de contenir les désordres publics ; abattoirs contre la pollution, nouveaux hôpitaux contre les maladies infectieuses, prisons contre la criminalité. On peut encore citer, pour la période moderne, le transfert des cimetières dans plusieurs villes d'Europe catholique après 1770 accompagné de la destruction des églises, à des fins d'aménagement, qui ne se réduit pas à la période révolutionnaire, même si, pour la France, la vente des biens du clergé autorise massivement ces transferts.

C'est tout le sens de la déclaration royale de 1774 :

- la décision s'inscrit dans une réflexion hygiéniste – la salubrité urbaine – partagée entre les pouvoirs urbains, religieux et politiques
- elle entraîne des modifications radicales pour les paysages de la ville
- elle suscite dans plusieurs villes de France des résistances, que l'on peut assimiler à des troubles de l'ordre public (Tours, La Rochelle, Angers, Lille, Toulouse, Cambrai, etc.)

À partir du XIX^e siècle, ces soucis de salubrité et d'ordre public sont constamment présents. La ville se recompose. Les quartiers s'ordonnent selon leur fonction : cimetières, usines, boucheries et autres activités « insalubres » sont rejetées hors du centre ; puis de nouveaux besoins sont pris en compte dans la composition de la ville : les parcs et casernes, puis les stades, les campus universitaires, etc.

Les promenades ou les boulevards sont des lieux où se matérialise le jeu des aménagements/réaménagements : destruction des fortifications qui laisse place à des sociabi-

lités nouvelles ; exemple des Champs-Élysées avec à la fois l'étude de leur fréquentation sociale et l'établissement d'une surveillance accrue.

Dès la fin du xvii^e siècle et parfois avant, des villes pour des raisons militaires, politiques, budgétaires, édilitaires, n'entretiennent plus leurs remparts. La disparition lente des remparts, avec des tentatives de retours en arrière, interroge l'historien sur plusieurs plans :

- les raisons de la disparition d'un élément essentiel du paysage urbain, avec en corollaire les maisons adossées à la muraille
- le choix de leur remplacement (fossés, promenades, etc.)
- les formes nouvelles de l'investissement de cet espace
- un autre rapport au plat pays à la fois dans sa perception administrative (limite des paroisses, des seigneuries, juridiction sur les faubourgs)
- établissement d'une nouvelle réglementation soucieuse de l'ordre public
- enfin, importance dans sa perception sociale et ses représentations. Si la muraille peut être détruite, et la ville se retrouver la nuit ouverte sur le plat pays, c'est que la perception du danger s'est modifiée (en France peut-être en raison de la réorganisation de la maréchaussée?) ce qui implique donc aussi une réorganisation de l'ordre public.

Le développement de l'éclairage public permet aussi de faire apparaître des enjeux du même ordre ; mis peu à peu en place à partir des années 1660 dans les grandes capitales, l'éclairage se répand peu à peu, non sans à coups, après 1720-1740.

Il entraîne une organisation nouvelle de l'ordre public avec un personnel sous la surveillance des édiles ou des représentants du pouvoir, avec de nouvelles relations de ces derniers avec les entrepreneurs privés lorsqu'ils sont sollicités.

Il induit des pratiques sociales modifiées ; fréquentation plus sensible des artères urbaines la nuit et par ricochet, hausse de la criminalité alors que l'éclairage était censé apporter davantage de sécurité et donc renforcement et modification du système de patrouilles policières (Paris, Londres, Madrid, Naples par exemple) ; déprédations fréquentes à l'encontre de ce mobilier urbain souvent de la part des habitants du lieu qui voient dans l'éclairage la possibilité pour des étrangers au lieu, au quartier « espace vécu » de pouvoir le parcourir la nuit, d'en prendre possession en quelque sorte et donc de réduire la familiarité et l'exclusivité des lieux pour beaucoup.

Tous ces espaces nouveaux ne deviennent pas seulement des lieux de la transgression, phénomène nécessairement accentué par la source, mais aussi des lieux partagés. Le « Tout Paris » est aux Champs-Élysées : entre petits marchands et foule populaire, se trouvent marquis et princesses.

Ces transformations de la composition urbaine peuvent faciliter l'adoption de toute une législation locale confirmant l'autorité de l'administration sur la ville. Mais ce sont aussi des lieux où le pouvoir se donne en représentation ; défilés militaires, cortèges et processions. On peut encore mesurer la portée de l'événement sur l'ordonnement urbain. Une menace contre l'ordre public devient la menace contre ses symboles matériels urbains. C'est le cas de la prise de la Bastille, et surtout de sa destruction, laissant à la place un immense espace qui modifie complètement le paysage urbain, le rapport de la ville au faubourg Saint-Antoine.

Révolutions et dé-révolutions, changements de régimes et crises socio-politiques se sont accompagnés, depuis la Révolution de 1789, de vagues iconoclastes dont le sens et les mécanismes restent largement inexplorés. À travers l'étude fine de ces gestes de

destruction ou de profanation (de drapeaux, statues, bustes, inscriptions, mais aussi cocardes ou autres emblèmes), plusieurs approches pourraient être privilégiées :

- une réflexion anthropologique sur l'histoire (non linéaire) du statut des images et des signes politiques (du regard porté sur eux, de leur lisibilité, de leur sacralité, etc.)
- une réflexion sur les processus d'effacement des traces, de *damnatio memoriae*, en relation avec l'aiguïsement général de la conscience patrimoniale (imposant parfois le « maquillage » plus que la destruction de monuments)
- une réflexion sur les rapports à l'espace (de la rue au quartier et à la ville) que révèlent des conflits
- une réflexion plus proprement politique sur les appropriations de souveraineté, sur les résistances à l'État ou les affirmations identitaires manifestées à travers l'iconoclasme politique
- une réflexion sur les interactions sociales et les rapports de genre qui accompagnent ces gestes (où l'honneur masculin est souvent mis en jeu dans l'espace public)

Mais ce sont aussi les catastrophes, comme les grands incendies ou le tremblement de terre de Lisbonne.

On peut tenter une approche comparative à travers les exemples européens afin de savoir si se dessinent des modèles possibles et partagés, ou si, au contraire les pratiques urbaines et la recherche de l'ordre public répondent d'abord à des situations particulières.



II. Formes et échelles des compositions urbaines

L'identification d'une forme de la ville ou d'un ensemble de formes de celle-ci est un indicateur de sa ou de ses compositions ; inversement l'absence de forme identifiable traduit l'absence d'intention et de planification même élémentaire. Les formes les plus évidentes sont repérables dans la trame viaire, le jeu des pleins et des vides, du contact de la ville avec ce qui l'environne : murailles, boulevards circulaires, rocares routières. La forme est une réalité matérielle, mais elle est aussi un mode de représentation et de singularisation de la ville, parfois stylisé (*forma urbis*).

Les formes traduisent la mise en œuvre de programmes, l'établissement et le respect de règles dans la distribution du bâti, des espaces de circulation, de l'affectation de certains espaces à des fonctions spécifiques : commerces, administrations, cultes, loisirs. Les plans d'extension (Cerdà à Barcelone) mais aussi les plans d'embellissement, voire les plans de lotissement, traduisent une reprise et une transformation des formes héritées.

Ces caractéristiques de la composition se déclinent, se complexifient, s'enrichissent avec la taille des villes et aussi avec la durée du fait urbain ; on pourrait parler d'ensemble morphologique monogénique ou d'ensemble polygénique, selon que la ville a connu un seul cycle de composition ou plusieurs cycles successifs.

La composition urbaine doit assumer à la fois la volonté de régularité des formes et la nécessité de l'adaptation. Sa richesse tient d'ailleurs souvent à la tension que produit la confrontation des deux.

Ces traits formels se développent dans des aires culturelles définies au moins jusqu'à la révolution industrielle, puis la mondialisation contemporaine. Chaque culture urbaine a son répertoire de formes dans le type de parcellaire, de trame viaire, de dispositif des espaces publics. Dans la seule aire occidentale européenne, on peut repérer une certaine diversité des modes de composition.

Des cas de juxtaposition de ces répertoires traduisent des moments particuliers : ville autochtone ou « indigène » et ville européenne ou « coloniale ». On peut aussi dans le temps observer des processus de transition dans les formes par les passages d'un répertoire à un autre.

Ces cas peuvent se situer dans l'espace urbain à diverses échelles : celle de l'îlot, du quartier, des faubourgs de l'ensemble de la banlieue de la couronne périurbaine.

On doit aussi souligner que la conservation de certaines formes, voire leur mise en valeur par dégagement, traduit les valeurs patrimoniales de celles-ci. Ces traits de préservation dans certaines parties de l'espace urbain peuvent coexister avec l'absence de formes composées dans d'autres parties du même espace pour des priorités plus techniques, plus fonctionnelles qui remettent en question la notion même de composition.



III. Les acteurs de la composition urbaine

A. Ordonnateurs et techniciens

S' intéresser à la composition urbaine renvoie plus largement à la production de la ville et à ses acteurs. Bien que leur identité, leurs compétences et leur reconnaissance aient pu évoluer dans le temps, la distinction entre trois catégories d'acteurs reste une constante : l'ordonnateur (aujourd'hui le commanditaire), les techniciens chargés de la programmation et de la conception du projet et enfin ceux s'impliquant dans sa réalisation.

Des ordonnateurs sous influence

Les représentants du pouvoir, qu'il soit politique, religieux ou économique, interviennent sur les territoires avec des intentions plurielles, leur commande peut s'inspirer d'énoncés théoriques, voire utopiques, et constituer une première application de principes défendus par certaines doctrines. Pour exemple, la réflexion sur la ville avancée par les courants utopistes et hygiénistes structurés au milieu du XIX^e siècle a orienté la manière d'organiser la ville, de penser le rapport des bâtiments à la nature mais aussi à la lumière ou encore le rôle de la rue. Ils seront en partie repris par Napoléon III au moment des grands travaux parisiens et trouveront une application singulière dans le cadre de la construction des comptoirs ou des villes capitales lors de la colonisation. L'affichage du pouvoir n'est pas la seule requête des gouvernants et de l'Église, elle constitue également une motivation pour les grands commerçants ou le patronat industriel qui investissent dans telle ou telle opération d'urbanisme et participent ainsi au façonnage de nouveaux paysages. Les industriels ont joué un rôle clé au sein de l'élite réformatrice française dans l'organisation d'importants concours ou manifestations liés à l'urbanisme et ont ainsi contribué à l'émergence de cette nouvelle discipline qui fait de la composition urbaine un élément crucial d'intervention sur l'espace urbain.

La composition urbaine, miroir des ambitions des ordonnateurs, s'accompagne le plus souvent d'une véritable mise en scène. Il convient de préciser toutefois qu'elle ne revêt pas la même symbolique en fonction de la place des villes dans l'armature urbaine ; chacune y bénéficie d'un rôle et d'une polarité distincte. L'État sera particulièrement sensible à la mise en forme de sa capitale, expression du pouvoir économique et politique.

Dans une période plus récente, après des décennies où la puissance gouvernante a décidé de l'organisation des villes sans véritable concertation, la décentralisation a accordé à un échelon de proximité, celui des communes, la possibilité d'intervenir plus directement dans le champ de l'urbanisme. Cette intervention reste fortement dépendante de la maîtrise du foncier et des financements disponibles portés en partie par d'autres catégories d'acteurs.

Des techniciens entre créativité et contraintes

Utiliser le terme de technicien pour englober le groupe des acteurs qui dessinent et projettent le fragment de ville à produire peut sembler réducteur du fait notamment de l'intervention d'artistes sollicités pour qualifier les grandes compositions considérées comme des territoires d'exception autour desquels s'organise l'espace urbain plus ordinaire. Architectes, paysagistes, ingénieurs, urbanistes, usant parfois de savoir-faire construits à partir de modèles, véritables références en matière de production urbaine, restent soumis aux impératifs budgétaires et aux normes d'intervention fixées par les législateurs. Ces derniers ainsi que les juristes sont chargés d'élaborer et de contrôler l'application des règles qui structurent la production de l'espace urbain. Destinés à enrayer, à contrôler le désordre urbain mais aussi à satisfaire des objectifs d'hygiène et de sécurité, les textes de loi se sont tout autant préoccupés des règles d'embellissement et d'extension des villes, de l'édification des constructions (hauteur, densité, alignement, accessibilité...), ou encore de la transformation et du respect des paysages. Ces règles qui contribuent à préserver l'ordonnancement ancien ou à le bouleverser peuvent être perçues par ceux qui projettent et recomposent la ville comme une forte contrainte. Dans un même registre, les politiques urbaines, leurs procédures et leurs différents outils, notamment dans le domaine de l'habitat ou des transports, contribuent à définir un cadre d'intervention. La composition urbaine ne peut se penser en dehors des dynamiques planificatrices émanant de différents schémas et des lignes directrices des politiques affichées à de multiples échelles. Les textes institutionnels prônant la mixité sociale ou le développement durable ne peuvent laisser indifférent le concepteur d'un nouveau quartier de ville ou le programmateur de sa requalification.

L'introduction du projet urbain remettant en question la rigidité du plan a toutefois permis de réinterroger l'espace non plus à travers ses fonctions mais au regard de ses usages. Dénonçant les cloisonnements et prenant en compte le contexte et les traces de la ville, il s'inscrit dans la continuité. Les espaces publics deviennent ainsi le soubassement de la composition urbaine. Les formes construites ne sont plus considérées comme suffisantes pour faire une composition, elles doivent être interrogées à l'aune des rapports sociaux.

Des entrepreneurs de ville

La concrétisation des projets urbains passe par une nécessaire réflexion sur leurs financements. Compte tenu aujourd'hui de l'évolution des budgets municipaux, les maires et leur équipe tendent à collaborer avec le secteur privé, un groupe d'acteurs devenu incontournable pour satisfaire les ambitions du renouvellement urbain. Reste la question des rapports instaurés entre les acteurs du secteur public et ceux du secteur privé au moment de la finalisation de contrats permettant de ne pas perdre la main sur les opérations d'urbanisme et de fixer quelques règles du jeu pour éviter la constitution d'enclaves dans la ville. La fragmentation spatiale pouvant s'accompagner d'une frag-

mentation sociale, la maîtrise de l'intervention privée par les acteurs publics constitue un véritable enjeu.

C'est en fonction des financements disponibles que des choix techniques pourront être décidés : envisager une voie de contournement, un passage souterrain ou encore une infrastructure aérienne pour traiter les axes de circulation n'a pas la même incidence sur la programmation de l'espace bâti ou des espaces publics. Les techniques utilisées pour produire la ville peuvent informer sur le niveau de développement atteint par les producteurs, sur leurs savoir-faire. L'évolution des techniques autorise la transformation d'un cadre topographique contraignant, élément structurant de la composition urbaine. Par ailleurs la sensibilisation à l'impératif de production durable de la ville (initié par le sommet de la terre à Rio en 1992) devrait à terme influencer les techniques et savoir-faire jusqu'ici déclinés et générer une évolution des métiers de l'urbain.

Sans doute convient-il de signaler un dernier groupe d'acteurs qui peut s'appuyer sur la production urbaine, sur la qualité d'un territoire (re)composé pour construire une image de ville. Les acteurs du marketing urbain conçoivent des logos qui renvoient aux caractéristiques, aux spécificités des territoires à valoriser. Pour développer une image de marque, il n'est pas rare que des commanditaires à la recherche d'un projet exceptionnel d'envergure internationale fassent appel à l'élite des concepteurs, quelques grands issus du *star-system* de la production architecturale et urbaine qui constituent de véritables références. Peuvent être ainsi associés le nom d'une grande personnalité politique à celui d'un architecte prestigieux, immortalisant leur trace dans la ville.

Vers une production négociée de la ville

Face à la diversité des acteurs impliqués dans la production urbaine, il est pertinent d'interroger la notion de gouvernance qui renvoie à des décisions négociées et s'accompagne de la mise en place de structures partenariales. Comment s'articulent leurs objectifs respectifs pour produire une ville «harmonieuse», respectueuse de l'intérêt général, solidaire, répondant aux attentes des populations mais aussi attractive, capable de faire face à ses concurrentes ?

Comment ces acteurs aux stratégies diverses, parfois contradictoires, entrent en dialogue ? Quelle place accordée aux populations qui vivent la ville ? Conserver le lien entre les utilisateurs d'un lieu et ceux qui décident de sa forme et de son mode d'utilisation apparaît comme un véritable enjeu. Pour éviter une inadéquation des formes produites aux objectifs des intéressés et une contestation des nouvelles sociabilités insufflées par le projet, la concertation est aujourd'hui envisagée par les commanditaires et les concepteurs. On peut alors se demander si, par la reconquête de l'espace public, la composition peut devenir un moyen privilégié de l'exercice de la démocratie.

B. Citadins et usagers

Les anthropologues se préoccupent moins de la ville comme totalité planifiée dans ses transformations historiques que de ce qu'en font les habitants : ils étudient la façon dont ceux-ci composent le milieu urbain et composent avec lui.

C'est donc à partir du point de vue des citadins, des visiteurs et de l'ensemble des usagers de la ville que se déclinent les recherches anthropologiques sur les compositions urbaines.

Une telle perspective implique d'envisager à la fois les représentations et les pratiques, le réel et l'imaginaire, le programmé et l'imprévu. Sont ainsi mises en regard les intentions et réalisations des urbanistes, des architectes, des autorités politiques dans leur action planificatrice et les multiples manières dont celles-ci leur échappent pour être réinterprétées, détournées, remaniées par les citoyens.

La ville contemporaine demeure le lieu privilégié de déplacements et de croisements, de rencontres et d'échanges, de constructions imaginaires et mémorielles qui sont autant de formes de composition urbaine.

Plusieurs thèmes peuvent alors être soumis à communication :

Ville sans fin, ville fragmentée, ville spontanée

Contrairement aux villes organisées autour d'un centre, les villes modernes s'étalent, sans limites apparentes. Elles forment une sorte de continuum bâti dans lequel les nouveaux résidents recomposent pourtant des centres, et dessinent des frontières, réelles ou imaginaires, créant ainsi une diversité d'espaces fragmentés.

Par ailleurs, cette extension urbaine comporte des formes spontanées d'appropriation de territoires, par des auto-constructions plus ou moins précaires.

La ville souterraine

La ville visible se double d'une ville invisible, souterraine, éminemment organisée, qui reproduit les espaces marchands, mais abrite aussi tout ce qui rend possibles la circulation, les infrastructures approvisionnant la ville (eau, électricité etc.), l'évacuation des déchets. Il s'y déploie en outre des activités plus secrètes, rituelles, festives etc.

Distribution marchande et construction d'une image de la rue

Plus que le quartier, la rue fait la ville et retient ici l'attention. Son organisation marchande notamment, témoigne de logiques multiples, stratégies commerciales, choix des clients et chalands et vision des politiques. Tous ces éléments contribuent à définir l'atmosphère de la rue et son attractivité pour le passant.

La ville entre histoire et arts vivants

Un travail de mémoire et de muséographie sur l'histoire et le devenir des villes se développe aujourd'hui. Il prend la forme d'une patrimonialisation et d'une muséification de certains espaces, bâtiments, quartiers ou paysages. Dans le même temps, la ville inspire la prolifération d'arts vivants qui utilisent ou recyclent les installations urbaines et en renouvellent l'image et les usages.

*
* *

C. Recompositions sociales de l'espace

La composition ou la recomposition urbaine que nous proposons d'aborder dans cette session est plus de l'ordre d'une recomposition sociale de l'espace (Semmond, 2007) par les phénomènes d'appropriation des populations, c'est-à-dire par leurs pratiques et leurs représentations. Les espaces de représentations définissent, selon Henri Lefebvre (2000), l'espace vécu à travers les images et symboles qui l'accompagnent et l'espace dominé, donc subi, que tente de modifier et d'approprier l'imagination. Autrement dit,

il s'agit de l'espace recomposé par les modalités d'appropriation des individus et de l'espace territorialisé. Les individus « reconfigurent » les dispositions spatiales existantes par un système complexe qui conjugue leurs usages et la projection de significations. L'appropriation de l'espace se fait alors au travers de l'imagination et de l'utilisation symbolique des objets de l'espace physique. Il s'agit là, de mécanismes dynamiques dans la recherche d'équilibre et d'ajustement entre les représentations de l'espace des individus et les dispositions spatiales. Pierre Bourdieu (1972) décrivait ces processus comme l'actualisation de l'habitus, des processus qui transforment, adaptent, retournent ou annulent un espace. Plusieurs dimensions sont alors en jeu dans cette opération, particulièrement l'historicité du lieu, les identités collectives, l'habitus et l'expérience urbaine des individus.

Les usages, les significations sociales et leur imbrication aux registres imaginaires et symboliques (M. Bonetti, 1994) architecturent cette recomposition sociale de l'espace. Elle se manifeste par ailleurs à plusieurs niveaux: dans les espaces qui ont fait l'objet d'aménagement, dans l'ensemble d'un quartier et dans la ville. Dès lors, l'espace, investi socialement et approprié, est mis en mouvement par la population et devient ainsi un objet actant. Dans cette dynamique, les propriétés d'un espace peuvent soit contrarier les modalités d'appropriation de la population, soit au contraire leur offrir des supports stimulants, selon la logique qui a prévalu dans leur conception.

Dynamiques d'ajustement des espaces

Les pratiques de transformation de l'habitat ont toujours caractérisé le rapport des populations à leur espace résidentiel pour l'adapter à leurs modes de vie et à leurs représentations. Dans les pays du Sud, les conditions des marchés fonciers et immobiliers et les inégalités d'accès au logement sont parmi les facteurs qui conduisent les habitants à développer des pratiques auto-constructives et de transformation de leur habitat et de leur quartier, dévoilant leurs compétences et leurs savoir-faire en matière de production de formes urbaines.



IV. Composition urbaine et réseaux

A. Les réseaux

Les réseaux techniques jouent un rôle non négligeable dans la composition urbaine, tant au stade de la conception des villes qu'à celui de leur transformation. De la ville antique à la ville contemporaine, avec des degrés de technicité et de diversité croissants, ils ont contribué à la localisation des agglomérations, à leur structuration, ainsi qu'à l'établissement de leur aire d'influence. Il convient donc de les envisager à toutes les échelles et dans la diversité de leurs usages.

Réseaux et conception des villes

Les modalités d'implantation des villes sont souvent liées au passage, à la rupture de charge et à la concentration des flux. Passages de fleuves, débouchés de traversées de massifs montagneux, sites de ports, convergences de couloirs de circulation ont ainsi déterminé l'établissement d'organismes urbains qui ont pu au fil du temps en tirer un plus ou moins bon parti. Des rentes de situation ont ainsi pu se constituer. Elles ont pu par la suite être remises en cause du fait des modifications des flux, des évolutions des performances des réseaux ou du développement de nouveaux réseaux surclassant ceux développés antérieurement. Le chemin de fer a ainsi radicalement modifié la hiérarchie des carrefours et l'ordonnancement des flux sur les territoires par rapport au réseau routier antérieur.

La morphologie urbaine elle-même a été largement structurée par les réseaux de transport. On est passé en plusieurs étapes d'une ville pédestre très compacte, marquée par l'unité de lieu habitat-emploi, aux archipels urbains contemporains caractérisés par l'éparpillement des implantations, et qui ne doivent leur unité qu'à la pratique de vitesses élevées et à l'instantanéité permise par les télécommunications, qui se substituent à l'exigence de proximité physique. Les paysages se sont radicalement modifiés et les lieux du transport ont pris une importance considérable: échangeurs autoroutiers, gares, pôles d'échanges, plates-formes logistiques, aéroports, etc.

Les aménageurs ont rapidement saisi le parti qu'ils pouvaient tirer des réseaux dans la conception de la ville, non sans débats sur les modalités d'implantation et d'usages. La «ville des courtes distances» germanique s'oppose à la «rubber city» nord-américaine. La «main de Copenhague» manifeste la prééminence des axes d'urbanisation sur un étalement en tache d'huile jugé néfaste. Les métros des villes asiatiques ont été mis

au service d'organismes urbains particulièrement denses dans des contextes contraints. Enfin, les projets récents du Grand Paris ont montré le rôle majeur qui était conféré par les différentes équipes aux réseaux de transport, y compris dans l'iconographie grand public.

Réseaux saturés, villes en tension

Malgré l'importance conférée aux réseaux par les aménageurs, les villes contemporaines sont caractérisées par leur saturation croissante. Cela tient à la fois à l'augmentation du nombre d'habitants et donc de véhicules, aux contraintes qui pèsent sur le développement des réseaux dans un cadre urbanisé (prix fonciers élevés, acceptabilité sociale des infrastructures et des nuisances associées très faible, surcoûts liés aux mesures de protection ou d'enfouissement) ainsi que dans certains cas à des principes d'urbanisation (comme le fonctionnalisme) favorisant la dissociation spatiale des fonctions, et donc la multiplication des déplacements.

La congestion n'est pas forcément un phénomène récent: les villes médiévales et modernes connaissaient des «embarras» liés déjà à un rapport défavorable entre surfaces de voirie et importance des flux. Elle a eu cependant tendance à devenir un phénomène général, susceptible de faire perdre aux villes leur attractivité, créant ainsi des «déséconomies» urbaines. Les économistes ont commencé à calculer le coût des heures perdues, tant pour les acteurs publics que pour les individus et les entreprises. Depuis deux décennies, c'est le coût environnemental qui est désormais mis en avant: les encombrements se chiffrent en CO₂ et en pollutions locales, sans oublier la surconsommation d'énergies fossiles par des véhicules qui ne peuvent pas rouler à vitesse constante.

L'étalement urbain (qui correspond à un gaspillage de surfaces qui auraient pu avoir d'autres usages) ainsi que l'usage de l'automobile individuelle ont été progressivement mis en cause. L'écoquartier devient la figure emblématique de la ville durable: il est avant tout conçu pour limiter les déplacements motorisés individuels. Mais on parle en même temps d'intégrisme écologiste, tourné délibérément contre les modes individuels et au-delà, contre la liberté de circuler.

Monumentalité, image de marque: des réseaux-vitrines détournés de leur fonction initiale?

On peut parler dans certains cas d'instrumentalisation des réseaux au profit de la notoriété des agglomérations ou comme illustration de leur puissance. La mise en scène des villes antiques, de la Renaissance ou de l'époque moderne reposait beaucoup sur des perspectives offertes par des axes de circulation judicieusement tracés, créant des convergences vers le centre du pouvoir local ou national. Versailles ou Washington en constituent des témoignages saisissants.

Par la suite, les gares ont pu constituer des témoignages de puissance ou de niveau élevé de technologie. Véritables monuments de l'ère industrielle, nombre d'entre elles ont été sauvegardées. Les plus récemment construites ne sont pas en reste, à l'image de celles qui sortent actuellement de terre en Chine, et plus généralement dans les pays qui développent des réseaux à grande vitesse. Les aéroports entrent également dans cette logique de monumentalisation des lieux du transport, et notamment des «portes d'entrée» des grandes agglomérations.

Les transports du quotidien n'échappent pas à cette forme de monumentalisation-instrumentalisation. Si le métro de Moscou constitue un précédent incontournable,

d'autres agglomérations ont développé des « cathédrales souterraines » à l'image des stations centrales du RER parisien. Dans un contexte de fragmentation sociale des agglomérations, le transport public peut apparaître comme un outil de fédération (lieu de mixité sociale), de revalorisation (vecteur d'image positive) voire de fierté d'agglomération. Les élus sont friands d'innovations techniques dont ils seraient les pionniers, quitte à subir d'interminables mises au point voire des échecs très coûteux. Les grandes expositions internationales ont pu être le prétexte au lancement de transports innovants, de Paris en 1900 (métro, trottoir roulant) à Vancouver en 1986 (métro automatique *Sky Train*).

Au final, on peut se demander si les réseaux de transport sont toujours utilisés en tant que tels, ou s'ils ne deviennent pas dans certains cas du mobilier urbain roulant, une campagne de promotion ambulante des autorités locales, voire une vitrine technologique des champions industriels nationaux... Sans oublier un rôle de revalorisation ou de... recomposition urbaine.

Réseaux et composition des territoires

La maîtrise politique, économique et sociale des territoires implique une distribution spatiale des villes, pôles de contrôle, de décision et d'échange. L'organisation des territoires suppose une composition inter-urbaine plus ou moins hiérarchisée.

La territorialisation de conquête, d'exploitation ou d'émancipation post-coloniale se réalise par la création de villes, la promotion de certaines d'entre elles, dans un semis préexistant.

B. Les transports

La ville composée peut être également appréhendée à partir de l'angle des transports. En effet, depuis le XIX^e siècle, les édiles locaux ont eu à repenser de manière récurrente les réseaux de communication de leur cité et à s'interroger sur des questions de circulation urbaine. À une époque plus contemporaine, les préoccupations liées à la qualité de vie (pollution, embouteillage, bruit...) aujourd'hui du développement durable, sont venues interpeler encore un peu plus la question des déplacements intra et extra-muros. Les effets néfastes des réseaux métropolitains, leur médiocrité régulièrement stigmatisée s'invitent de façon récurrente dans le débat public. Tout en amont du processus de décision politique, c'est bien la délicate question du choix technique qui s'inscrit au cœur d'une stratégie d'urbanisation plus ou moins maîtrisée, donc de composition voire de recomposition urbaine. Les interactions dans l'évolution de toute forme d'agglomération sont permanentes et complexes dont les traces restent palpables dans le paysage et l'espace.

Dans quelle mesure la ville peut-elle se restructurer autour d'un système sociotechnique voulu par une logique institutionnelle ou une décision politique? Comment ces choix techniques sont-ils arrêtés? En quoi la dimension proprement technologique d'un système (tramway, métro, trolleybus, autobus...) conditionne-t-elle la planification du tissu urbain? Si la mise en œuvre se concrétise souvent par la construction d'infrastructures coûteuses, les choix opérés sont contraints par divers paramètres (topographique, géologique, écologique, culturel, historique...) liés au territoire en quête d'urbanisation. Au bout du compte, en quoi les différents modes de transport modifient-ils les rapports des habitants à leur cité?

A contrario, il serait opportun de s'interroger sur la prégnance des processus sociaux quant aux transformations des conditions de mobilité et du renouvellement des modes de transport individuel et collectif dans la ville. La question des usages et des pratiques pèse-t-elle sur l'adoption ou la condamnation d'une alternative technique, sur la promotion de telle ou telle solution spécifique? Comment expliquer le retour de solutions anciennes, celui du tramway en étant l'exemple le plus symbolique? Aujourd'hui la double volonté de contingentement de l'extension urbaine et de densification de l'habitat des cœurs de ville nécessite une véritable stratégie quant à une régulation des mobilités et au-delà, à des technologies appropriées mises au service de la sphère politique.

L'ensemble de ces interrogations sur le temps long participe bien à la question de la composition urbaine, de la métamorphose de la ville et de sa recomposition.

C. Les ports, agents de la composition urbaine

Aujourd'hui, il est possible de dire en reprenant l'expression de Guy de Maupassant – réutilisée par Fernand Braudel – que la grande majorité des agglomérations, et parmi les plus importantes, sont « filles de la mer » ; 60% des habitants de la planète vivent près des côtes, les quatre cinquièmes sont des citadins. Les ports occupent un rôle majeur dans l'histoire et répondent au besoin d'avoir des positions fortes face à la mer ; ainsi fleurirent des civilisations thalassocratiques autour de la Méditerranée, des mers de l'Europe du Nord et de l'Atlantique. De nos jours, alors que 90% des biens transitent par les mers, le contrôle des océans par les puissances devient plus que jamais une obligation. Les villes se sont construites et développées, pour des raisons historiques et économiques, dues au milieu naturel, et aussi à partir de l'imaginaire de l'homme inquiet face à un monde marin mystérieux et immense. Au cours des deux derniers siècles, le développement de l'urbanisme des littoraux a constitué une véritable révolution et le rôle politique, économique et humain des ports dans la conquête des espaces marins, s'est accru. En outre, les flux humains s'installant sur les littoraux ont un impact sur l'environnement : ainsi le géographe J.-P. Paulet, dans son ouvrage *Les villes et la Mer* (2007), réfléchit à l'avenir de ces ports et mégapoles dans notre univers mondialisé, et souligne les risques mais par ailleurs il ne s'intéresse pas au port en tant que tel. Or les ports ont considérablement évolué, en liaison avec les progrès de la navigation et de la nature des navires qui en découle. Depuis les premiers paquebots à roues et à voiles, lors de l'apparition de la vapeur tout a complètement changé ; pour ce qui est du transport de marchandises, ce sont essentiellement des grands (et petits, dans le cas du cabotage) voiliers, qui cohabitent au début du siècle avec le cargo à vapeur, avant de disparaître totalement après la Première Guerre mondiale. C'est l'ère des cargos avec des grues sur les quais et des dockers nombreux. Depuis une vingtaine d'années, avec les conteneurs, apparaît un nouveau type de navire, désormais des géants (plus petits bien sûr pour le cabotage même international) qui atteignent plus de 300 m de long et transportent désormais plus de 10 000 « boîtes » (« conteneurs » pour les initiés, ou encore « 10 EVP », c'est-à-dire équivalent 20 pieds le conteneur standard) ; ces porte-conteneurs exigent des installations très particulières pour la manutention, d'énormes grues spécialisées. Le but est la vitesse : que le temps de l'escale soit le plus bref possible. S'y ajoutent les super-pétroliers actuels qui déchargent et chargent sur des plates-formes au large de

la côte le long de laquelle il ne viennent même pas, ainsi que les méthaniers et gaziers divers qui nécessitent eux aussi des installation ad hoc, et les vraquiers.

Tout cela modifie profondément les ports, leur structure et leurs installations, les voies d'accès routières et ferroviaires, et l'arrière-pays. Certains ports de mer *stricto sensu*, sur le littoral, composent avec un port d'estuaire pour former un même ensemble (Bordeaux/Le Verdon, Nantes/Saint-Nazaire, Rouen/Le Havre. Les ports de fleuve comme Paris ou Strasbourg sont aussi très importants.

En outre, sont également à considérer les ports militaires, les ports de pêche (avec le problème des criées) les ports de plaisance...



V. Nature(s) et compositions urbaines

Entre les deux thèmes de nature(s) et de compositions urbaines, les mises en relation ont été diverses dans le temps. Les relations sont très fortes quand il s'agit de liens directs « naturels » (sites urbains), mais elles sont aussi construites et ceci plus récemment autour des enjeux de la nature en ville. Enfin des relations structurelles (les risques naturels urbains) ont été, dans certaines situations, négligées du point de vue des politiques publiques.

On est passé de la nature, les composantes du monde bio-physique, à la prise en compte des facteurs environnementaux et à la gestion de l'environnement en termes de composition urbaine.

Trois dimensions à retenir :

- la nature et les sites des villes ;
- la nature en ville et la nature dans la composition urbaine ;
- les risques naturels urbains.

A. La nature et les sites des villes

En premier lieu, le site et ses caractéristiques jouent un rôle fondateur. Ville fleuve, ville port, ville montagne... Fleuve, mer, arc collinaire... peuvent constituer des éléments structurants de la composition urbaine.

Si l'on prend l'exemple de la ville fleuve, certaines villes ont magnifié leur relation à leur fleuve (Paris, Prague, Budapest, Bénarès, Bordeaux, Avignon). D'autres bénéficient d'une configuration particulière favorable à cette relation : confluent (Lyon), méandre (La Nouvelle Orléans), presqu'île (New York) ou delta. On a aussi l'exemple de Phnom Penh, un site à 4 bras (« quatre faces »). Les villes où l'eau s'imbrique à la ville par des systèmes de canaux : « chinampas » de Mexico, Amsterdam, Venise...

Le défi de la gestion urbaine se pose en fonction des sites et situations des villes mais aussi en raison de la dynamique de certaines d'entre elles. Par exemple Sao Paulo, une ville mondiale de montagne, la plus grande ville de l'hémisphère sud avec 19 millions d'habitants en 2007 et qui s'étend sur 2 000 km². Il s'agit aussi des concentrations humaines dont le développement récent date de cinquante ans. C'est le problème de la gestion du site de Quito par rapport au risque morphoclimatique que lui vaut son implantation montagnarde à 2 800 mètres d'altitude. Les villes posent le problème d'un environnement entièrement construit et les contraintes du site sont fortes. Mais, para-

doxalement, en ville, les motifs structurants ne sont pas les éléments du milieu naturel mais la voirie et les infrastructures (une grande différence entre paysages ruraux et paysages urbains). Le fleuve est-il un objet de nature en ville ? et le perçoit-on comme cela ? ou n'est-ce pas plutôt la végétation ? (arbres d'alignement, parcs et jardins, mais aussi ronds-points circulants gazonnés avec fontaine). L'histoire des rapports entre la ville et le fleuve est faite de rapprochements, de détachements et de reconquêtes. Les usages des berges sont un bon indicateur d'une histoire du couple fleuve-ville (Orléans récemment).

La récente réappropriation des berges dans les villes riveraines de fleuves introduit la dimension de nature urbaine (Plan bleu, aménagement des berges, Opération plage, restauration des quais, inscription au patrimoine mondial de l'Unesco). Mais on peut se demander quelles sont les raisons actuelles d'une valorisation du fleuve en ville.

B. Nature en ville et biodiversité

En deuxième lieu, la nature en ville est une dimension en pleine effervescence sur le plan scientifique. On peut partir du constat que la place reconnue à la nature dans les représentations urbaines a été (est) peu importante que ce soit chez les citoyens comme chez les acteurs de l'espace public. Sa perception est en train d'évoluer fortement dans le sens d'une meilleure relation entre la ville et la nature. Après la nature maîtrisée, socialisée, ordonnancée des parcs et squares, après le vert des pelouses, des arbres alignés, des pots de fleurs, des façades végétales, on passe à une nature d'un autre genre, du type trame verte. Ce n'est plus une nature décoration mais une nature constituante de la ville et de son organisation.

La trame verte qui se définit par le maintien et la continuité entre différents types de nature (parcs et jardins, jardins familiaux) est désormais un élément de composition urbaine.

Autre nouveauté : les Parc Naturels Urbains qui fleurissent un peu partout. Ils sont définis comme une rupture avec une urbanisation qui nie les relations ville - nature (PNU du Gave à Pau, PNU de la Feyssine à Lyon...).

Après une période d'effacement de la nature dans la ville, la nature participe d'un renouvellement dans la composition urbaine. Mais la nature, ce ne sont pas que des végétaux mais aussi des animaux, tels que cafards et rats indésirables, qui témoignent d'une nature produite par la ville (voir espèces invasives). Les clubs et associations naturalistes font découvrir la faune volante : rapaces, passereaux, chouettes, chauves-souris... Certains villages réduisent l'éclairage axial pour diminuer leur facture énergétique mais aussi pour réduire la pollution lumineuse et favoriser la réappropriation du territoire urbanisé par la faune nocturne.

La présence de la nature à l'intérieur de la ville a plusieurs sources ; elle est selon les cas d'origine naturelle ou anthropique. Elle peut résulter de la persistance d'espèces animales et végétales relictées, antérieures à l'urbanisation, ou d'introductions spontanées, ou soit involontaires soit délibérées par l'homme pour des raisons diverses. Mentionnons parmi les causes potentielles d'introductions l'aménagement d'espaces verts ou utilitaires à l'intérieur de la ville (avec pour conséquence l'introduction d'espèces exotiques ornementales, ou celle - avec le terreau - de graines et de spores d'origine exogène), qu'il s'agisse de parcs publics, de jardins privatifs ou ouvriers. Cette présence peut aussi procéder d'une colonisation spontanée du territoire urbain par

des espèces zoologiques et botaniques exogènes, venues par leurs propres moyens ou passivement.

L'introduction de la nature dans la ville peut être volontaire et répondre à des buts esthétiques, balsamiques ou de salubrité, liés au métabolisme, rejets et absorption des végétaux ; elle peut aussi résulter du lâcher ou de la plantation d'espèces animales et végétales d'intérêt économique, à des fins alimentaires ou censés contrecarrer l'effet de prédateurs ou de parasites autochtones ou eux-mêmes introduits, mais susceptibles d'échapper au contrôle de l'homme et de proliférer de façon dévastatrice. La réalisation des espaces verts intra-urbains répond à des objectifs et implique la conception des aires aménagées, leur réalisation pratique, des compétences humaines, puis des soins (arrosage avec les problèmes qu'il peut sous-entendre), un entretien spécifique qui peut aller à l'encontre de contraintes occasionnelles. La ville peut aussi constituer un milieu pollué (pollution domestique ou automobile) et *de facto* limitant le choix des espèces qui s'y développent.

La construction urbaine et son aménagement, le choix des essences végétales plantées le long des boulevards, sont eux-mêmes tributaires de la nature géologique et de la résistance du sous-sol (calcaire, avec présence ou non de carrières ; sableux ; argileux) qui impliquent des normes d'édification spécifiques. Mais la présence de la nature en ville répond à un besoin, celui de s'échapper d'un paysage bétonné ou trop bâti, un attrait pour la campagne, un intérêt de la population pour tout ce qui concerne les milieux naturels ou sauvages et l'environnement. Ce dernier aspect se concrétise en ville par l'organisation d'expositions naturalistes, de présentation d'animaux vivants, de conférences didactiques, la constitution de collections de coquillages, d'animaux naturalisés ou d'insectes (susceptibles d'entraîner la pullulation dans l'appartement d'anthrènes ou de psoques), la fixation de jardinières fleuries sur les balcons, la pose de bouquets secs sur les armoires – avec pour conséquence économique la multiplication des commerces de fleuristes dans la ville –. De telles motivations concernent autant les citoyens des villes à vocation touristique qu'industrielle.

Vivre en ville motive la recherche d'une compagnie animale chez des personnes seules, âgées ou isolées (chats, chiens, nouveaux animaux de compagnie). La possession d'un tel animal implique des contraintes logistiques et peut aussi favoriser le développement de pathologies sinon d'épidémies liées à ces animaux. Chez d'autres personnes, le rapport avec la nature en ville se traduit par l'alimentation d'animaux susceptibles, soit d'être porteurs de maladies (oiseaux divers, chats abandonnés), soit de coloniser et de dégrader les balcons (pigeons des agglomérations, notamment en période de reproduction). Les pièces d'eau exercent une certaine fascination sur les habitués des jardins publics mais leur présence peut faciliter les proliférations de moustiques eux-mêmes susceptibles de véhiculer des pandémies ; elles peuvent attirer des animaux extérieurs, aussi bien sympathiques que déplaisants (simultanément un héron et un ragondin au parc floral de Bercy). Parmi les espèces qui s'y installeront spontanément ou y seront plantées, toutes ne survivront pas, en raison des contraintes urbaines (javellisation de l'eau pour la rendre plus potable aux humains, mais plus toxique à d'autres organismes). Cette installation est complètement imprévisible (voir les travaux de Paul Jovet qui étudiait l'évolution successive de la flore dans l'agglomération parisienne à partir de sites de référence, dont des terrains vagues et des friches, mais aussi son propre balcon, l'apparition de nouveaux taxons étant sous influence éolienne). Des plantations nouvelles peuvent entraîner d'exceptionnelles pullulations en ville d'insectes champê-

tres qui leur sont inféodés (cas des *Chrysolina americana* sur les lavandes plantées en 2010 sur le boulevard Vincent-Auriol à Paris en 2010).

L'organisation et l'aménagement de la ville, mais aussi les pesticides que l'on y déverse, influent qualitativement et quantitativement sur la biodiversité animale et végétale exogène qui vient s'y implanter. Les espèces que l'on rencontrera dans les villes littorales différeront de celles des villes continentales du fait de leurs exigences écophysiologiques propres ; ceci concernera aussi bien les végétaux plantés en massifs que les animaux introduits par le commerce maritime (scorpions acclimatés dans le quartier du négoce bordelais, les Chartrons). Des monuments offrent des milieux favorables à l'implantation d'espèces reptiliennes ou ornithologiques (tours de Notre-Dame, cimetières, ruines). Des espèces sont introduites en ville avec les matériaux de construction (les blattes, notamment la *Suppella* et certains coléoptères Tenebrionidae (détritivores) ; de nombreux xylophages dont la multiplication a été à l'origine de la promulgation de textes législatifs : capricorne des maisons, vrillette et Anobiidae divers, termites). De par leur texture et leur nature géologiques, les bâtiments urbains se prêteront plus ou moins facilement au développement d'épiphytes (mousses, fougères) ; mais ils sont aussi par eux-mêmes les témoins d'une biodiversité et de l'étage géologique dans lequel les roches utilisées pour les construire se sont formées ; c'est le cas des Bryozoaires fossiles que l'on rencontre dans les pierres utilisées pour l'édification de la citadelle de Blaye ou du château de Losse (Dordogne), ou dans le calcaire grossier à Nummulites des murs parisiens.

La colonisation de la ville par de nouvelles espèces se poursuit de nos jours (remontée des fleuves par les cormorans ou les goélands). Mais la présence de la nature précède sur place celle de la ville. Avant même toute construction, le futur emplacement urbain abritait déjà des espèces indigènes qui n'auront pas disparu du fait de l'urbanisation, et qui auront pu ou su s'y adapter : des vertébrés évolués (chauves-souris, merles, moineaux, corneilles défricheuses des pelouses des jardins publics ou destructrices des sacs à ordures), mais aussi des organismes plus primitifs, tels des insectes : fourmis, carabiques (*Harpalus*, *Amara*). Mais par ailleurs pénètrent en ville, notamment en période de disette, des animaux fondamentalement sauvages et poussés par la faim : chevreuils, renards, sangliers. En ville vivent également les parasites et les commensaux de l'homme et qui le suivent partout où il se rend (rat, souris, puce, pou, etc., qui peuvent en être des prédateurs, des concurrents ou des convives) et ses animaux de compagnie (chats, chiens, NAC) qui peuvent tous être porteurs de germes pathogènes, notamment unicellulaires, et vecteurs de maladie à l'échelle d'une collectivité ou d'une concentration urbaine.

Cultiver le naturel en ville

Citadins et aménageurs portent un intérêt de plus en plus soutenu au végétal, ainsi qu'aux animaux, dans la ville. Outre la gestion du « vert » dans les espaces urbains, toutes sortes de pratiques nouvelles attachées au monde rural se déplacent vers les villes, jardinage, maraîchage, élevages divers... Ces différentes initiatives donnent lieu à de sociabilités et des formes d'échange spécifiques (troc vert, marchés bio, paniers bio etc.) et modèlent le paysage urbain.

C. Les risques naturels urbains

Tempêtes, cyclones, avalanches, inondations, mouvements de terrain, ruissellement pluvial, incendies de forêts, éruptions volcaniques, séismes, raz de marée (tsunami)... Autant de risques naturels à prendre en compte dans l'aménagement urbain mais aussi en matière de gestion du milieu urbain et d'éducation de la population résidente (plus ou moins mobile).

Les risques sont une menace pour la ville mais aussi une composante de sa structuration et de l'évolution de son urbanisation. Les risques naturels s'intègrent dans la dynamique urbaine. Avec la croissance urbaine, l'extension spatiale a débordé les sites initiaux pour gagner des zones dangereuses (pentes, piémonts, plaines littorales exiguës, zones alluviales, lits majeurs inondables...), ce qui amplifie les effets induits par les phénomènes qui sont source de dommages (crues urbaines par exemple). Roland Castro dans le cadre du Grand Paris a proposé que l'on occupe les zones inondables en y programmant des activités qui peuvent s'accommoder avec une montée des eaux ; ceci est bien à replacer dans un contexte de pression foncière là où il faut continuer à produire de la ville. C'est aussi une manière de demander la révision des normes et règles – souvent sous la forme d'interdits – qui régissent ces territoires dits à risques.

L'environnement (eau et sols principalement) est perçu et géré en ville comme une menace pour l'homme tandis qu'on célèbre les vertus de la nature dans les espaces ruraux.

Les risques naturels dépendent de la « nature » d'où la difficulté d'identifier un responsable. Ils ont parfois été négligés, ou sous-évalués, ou mal compris du point de vue des politiques publiques. Ce désintérêt dans certaines villes renvoie aux relations entre l'environnement et les inégalités sociales. Mais il n'en reste pas moins qu'on recherche de plus en plus à se prémunir contre les risques naturels (réglementation parasismique, planification préventive de l'occupation du sol) et contre le non-respect des consignes et règlements (fraudes).

La question de la transformation de l'incertitude scientifique en action politique se pose. Et s'il y a une politique de gestion du risque, il faut l'inscrire dans la durée, d'où la difficulté.

Le soin porté au choix des échelles d'observation dans l'espace et à l'articulation de leur emboîtement est très important. Les menaces à distance sont à prendre en compte. Quito est sous la menace d'une éruption du volcan actif Cotopaxi, situé à 60 km, dont il faut craindre les coulées de boue issue de la fonte des glaces. La catastrophe du Nevado del Ruiz a-t-elle été une leçon ? L'adoption d'un point de vue historique et la réalisation d'observations diachroniques sont nécessaires pour comprendre l'état actuel (et fugace) de la ville dans ses aspects environnementaux. Existe-t-il des monuments aux morts des catastrophes naturelles et ces événements sont-ils commémorés ? L'instruction civique d'antan, très historique, a été remplacée par une nouvelle « éducation civique, juridique et sociale » (ECJS) : mais celle-ci accorde-t-elle assez de temps à l'éducation aux risques dits « naturels » ?

Il s'agit de prendre en compte les liens construits entre les recherches et les politiques relatives à ces risques urbains particuliers.

Il est aussi intéressant d'analyser selon quelles représentations de ce qu'est la ville ont été élaborées les politiques urbaines (lien avec axe Représentations) dans les situations étudiées.



VI. La représentation des villes et de leurs compositions

Dans les gisements documentaires occidentaux, qu'il s'agisse des archives, des bibliothèques ou des musées, la représentation des villes accompagne tous les siècles depuis le Moyen Âge.

De la ville suggérée à la ville décrite en mots ou en images, de la ville décrite à la ville symbolisée, de la ville détruite à la ville imaginée, tous les aspects de cette réalité sociale sont déclinés, soit pour s'adapter aux besoins et aux rêves de commanditaires divers, d'usagers innombrables, soit pour identifier et fonder des projets liés aux préoccupations des édiles, et aux fonctions dévolues à l'entité urbaine.

Miniatures ou sceaux médiévaux n'ont besoin que d'un élément architectural pour évoquer la ville : une tour, un clocher, une porte, un pont... iconographie minimale que l'on retrouve encore sur les blasons, ou sur les façades des gares. Évocation parlante, mais non description.

La ville, phénomène dont le développement, dans l'espace et dans le temps, ne cesse de croître avec les siècles, se donne à voir d'abord de profil. Une ceinture de murailles, protectrices *ad intra* et dissuasives *ad extra*, entoure habitations et enclos bien serrés dans ce nid, tandis que les flèches des clochers, institutions religieuses et palais, imposent leur domination sur l'espace protégé, ainsi valorisé. Une légende permet généralement au spectateur d'effleurer ou de confirmer la connaissance de la cité offerte à son regard.

Le précurseur est sans conteste l'Italie, comme souvent au Moyen Âge, relayée dès le début du XVI^e siècle par de véritables artistes peintres (plan manuscrit de Lyon, profil de Falaise, sur parchemin) et surtout par les graveurs germaniques (Braun-Hoggenberg, Mérian...), flamands, puis français (Tavernier...). L'exactitude topographique n'est alors pas primordiale. Dans la Chronique de Nuremberg (fin du XV^e siècle), le même bois gravé a servi à représenter deux villes différentes. Qu'importe, au fond, à qui contemple ces merveilles sorties toutes fraîches des jeunes imprimeries ? Dans la floraison des atlas ouverts sur le monde qui s'ensuit, comme dans les arts décoratifs (tapisseries...), la ville est désormais omniprésente.

Pourquoi ce besoin démultiplié de « voir » les villes, sinon pour admirer la beauté unique de leur spécificité, la pertinence du choix de leur emplacement (relief, voies de communication, présence de l'eau, du bois, de la pierre, antiquité de la présence humaine magnifiée par des bénédictions du Ciel), l'éventail de leurs équipements, la force de leur attraction, le bien-fondé de leur rayonnement, la concentration de leurs richesses ? Les heureux propriétaires de « vues et portraits de villes » savaient certainement méditer la valeur de leur image, tandis qu'un Louis XI savait, lui, ponctionner les ressources matérielles de ses « bonnes villes », où qu'elles soient. Usages multiples !

L'état de guerre quasi permanent entre nations européennes du ^{xiv}^e au ^{xviii}^e siècle, entre puissances politiques et religieuses, puis entre factions et partis, polarise l'attention sur les villes, sièges et enjeux des pouvoirs, entre lesquels s'est tissé le réseau des routes tant militaires que commerciales et culturelles, innervant le puzzle des découpages administratifs et judiciaires.

De leur côté, les sources documentaires civiles des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles fourmillent de plans de villes. Manuscrits, gravés, colorés, peints ou tissés, dédiés s'il se peut au roi ou aux personnages influents, ils varient du plan-masse au plan détaillé ou partiel. La vue à vol d'oiseau prend le pas sur le profil, la vision objective sur le ressenti, la maîtrise de la perspective a évolué.

Un code de couleurs se met en place, vert des bois, des forêts, des prés et des jardins, lavis rose pour le bâti, tracé jaune pour les endroits à démolir ou à rectifier, facilitant une lecture différenciée entre centre (cité), zone des échanges et approvisionnements (bourg), quartiers, paroisses, implantation et extension des faubourgs, jardins, cultures, friches et voiries, réseau viaire et routier... Échelle, légende parfois (typologie du bâti) et orientation ajoutent du scientifique au visuel.

Le plan, d'où l'esthétique n'est jamais absente, est fréquemment enrubanné d'explications et de justifications. Encadrés à grande échelle, détails de projets ou de bâtiments prestigieux en élévation, enrichissent ses marges. Les géomètres et arpenteurs locaux, les architectes, les ingénieurs du roi précurseurs des hommes de l'art formés dans les grandes écoles (Génie, Ponts et Chaussées, Mines...) accumulent les preuves qu'il est urgent de revisiter l'héritage des siècles passés dessiné par d'autres, selon hasard, nécessité, accidents, ou décisions anciennes.

Sur les plans-état des lieux se superposent les lignes nouvelles et droites des aménageurs, appuyées sur des calculs mathématiques plus rigoureux que par le passé : l'urbanisme prend son essor, dans des villes regardées comme un objet en soi, digne de susciter utopies, agrément, embellissements, toutes choses utiles pour y mieux paraître, ou y mieux vivre. Promenades plantées, amenées d'eau, encadrement des lieux de sépulture, tracé d'avenues nouvelles, grilles de rues se coupant à angle droit, sont au ^{xviii}^e siècle les prémices des grands travaux, commencés sous le Premier Empire : les villes nouvelles exportées par les Français jusqu'aux États-Unis d'Amérique (Washington...), les quartiers neufs de Napoléon-Vendée (La Roche-sur-Yon) et de Pontivy arrimés tant bien que mal au parcellaire existant, le dessin idéal de quartiers ouvriers imaginés par des patrons philanthropes (Godin à Guise dans l'Aisne, d'autres en Angleterre) annoncent les démolitions de remparts, le cadastre urbain, les plans d'alignement, les préoccupations sanitaires et la lente implantation des réseaux d'assainissement, la place faite à une industrialisation galopante, l'absorption et la fixation de l'exode rural, la révolution des transports. Les documents graphiques disponibles, portatifs et pliables, montrant la ville dessus et dessous, ses splendeurs, ses obstacles et ses chances, se multiplient aux mains des voyageurs et des curieux, devenant d'usage courant.

Cette recherche incessante de solutions aux modifications urbaines, brutalement perturbée par les guerres modernes, engendre une redistribution et une relecture complète des plans de bien des villes. Tandis que les architectes dessinent des zones d'activité et de déplacement prenant en compte une urbanisation généralisée, des quartiers neufs, des banlieues prolifiques, voire des « villes nouvelles » engendrées ex nihilo, les sociologues, économistes, et géographes donnent à comprendre, avec une sémiologie différente, une autre perception de la ville : celle de son rayonnement, proportionnel à son attraction, aux services qu'elle propose, et leur impact dans une région proche ou

lointaine. La ville peut y perdre ses contours, pour n'être plus qu'un symbole, un point rouge ou noir plus ou moins important sur une carte, un concept abstrait posé à grands traits sur une portion du monde, loin d'être sans conséquences.

En repensant à cette longue évolution, appuyée par d'innombrables documents mis à la disposition des chercheurs, et une immense bibliographie, on s'interrogera sur ces destins des villes occidentales ou non, individualisées par une longue histoire particulière, constitutive d'une irréductible identité, et d'un avenir toujours à inventer.

Imaginaire et imagerie

L'objet ici serait d'évoquer, en mobilisant notamment la littérature, comment la réception de l'imagerie produite sur une ville en a généré un certain désir (ou au contraire son rejet), en a façonné une image, l'a transposée en des lieux, et a modelé, depuis la ville, une composition singulière lui octroyant son identité. Cette dimension sera traitée, notamment à travers le cas du Caire et l'imagerie des *Mille et une nuits* qui lui est associée (A. Madoeuf). Le Caire, étape et destination de voyage, a suscité une multitude d'écrits, s'est imposée comme sujet et objet de récits, est devenue un lieu commun de l'imaginaire. Cependant, en parcourant ses relations et descriptions, ce n'est pas toujours l'histoire ni les paysages du Caire que l'on découvre, mais souvent un reflet, celui de l'image d'une cité orientale, décor reconstitué des *Mille et une nuits*. L'évocation du panorama de ville devient un exercice littéraire qui sublime son objet même et relève d'un genre codifié. Le paysage ici suggéré est comme intemporel, plus rédigé et récité que vu ou présent. L'image du Caire est alors celle d'une ville mythique, modèle de la cité orientale, celle des *Mille et une nuits* et d'autant de minarets (la formule est récurrente). Il est difficile de savoir avec certitude quand a été composé ce paysage illusoire, ni même comment s'est élaborée son invention. Cependant, Le Caire, cité fascinante, semble être devenue l'archétype de la «ville orientale», et a pu incarner le cadre des *Mille et une nuits*.

Imaginaires de la ville

Outre les images inspirées par le cinéma, la littérature, la peinture et les arts visuels en général, les individus et les groupes élaborent leur propre représentation de la ville, nourrie de leur expérience personnelle de l'urbain, au gré de leurs trajectoires d'une ville à l'autre. On s'intéressera ici à ce que ces visions de la ville portent en elles de transnational, mais aussi d'idéal ou de peur.



VII. Les dimensions sensibles de la composition urbaine

L'espace urbain est indéniablement un espace chargé de sens, produit notamment de ses formes et de son tracé. Dans son ouvrage majeur, *Cities in evolution* (1915), Patrick Geddes, grand inspirateur des urbanistes de la première moitié du xx^e siècle, prenait la défense de la ville du Moyen Âge alors unanimement décriée, en soulignant que ce qu'on lui reprochait alors avait été la conséquence de modifications malheureuses introduites, « pour le pire », depuis la période industrielle. Conscients de ces dérives modernistes, les urbanistes de ce même début de siècle vont fonder une nouvelle science urbanistique se distinguant des arts urbains antérieurs par son caractère réflexif et critique. Si les nouveaux urbanistes revendiquent des filiations scientifiques pour affirmer bien haut leur positivité et leur rationalité, l'urbanisme fait néanmoins la part belle aux sens, dans la lignée des enseignements de Raymond Unwin: il s'agit entre autres de rejeter l'uniformité, véritable « plaie des villes », en respectant les perspectives sur les vues naturelles, en multipliant les contrastes et créant la diversité en s'appuyant sur le caractère notamment architectural existant. Le développement considérable du fait urbain durant tout le xx^e siècle allait conduire à la construction d'un « nouveau paysage physique et mental », marqué par une charge sensible indéniable mais variable dans ses caractéristiques.

La question de la ville sensible pourra être abordée de plusieurs manières, à savoir, à partir:

- des images ou de la mise en scène urbaine. Raymond Ledrut, dans son ouvrage *Les images de la ville*, a montré que les significations de la ville sont liées aux façons « d'habiter », de vivre les lieux collectifs. De même, les images de la ville relèvent des représentations que les acteurs et/ou usagers se font de leur cadre de vie (Lynch). Ceci est particulièrement le cas des espaces publics dont la dynamique relève du *sujet individu*. Enfin, l'architecture est elle aussi signification en même temps qu'usage.
- des manifestations sociales, artistiques ou graphiques: « *Pas de ville sans culture* ». Les créativités et formes expressives telles que l'art urbain, le théâtre de rue, les fresques et graffiti, etc., participent de cette charge sensitive. Présenté par certains auteurs comme le reflet d'une culture mondialisée, l'art urbain exprimerait la recherche de nouvelles identités, « [une] tentative d'appropriation des futurs possibles de la ville, plus que de ses usages actuels ».
- des usages sociaux des sens, des sociabilités – ou socialités qu'ils favorisent. La sensibilisation des habitants aux valeurs patrimoniales de leur habitat, de leur quartier, participe du renforcement du sentiment d'appartenance à un territoire.

C'est sur cette dernière valeur fédératrice que repose le concept de *République urbaine* avancé par Éric Corijn ; il verrait « nantis » et « exclus » s'impliquer dans la vie de la cité en faisant fi des différences religieuses, ethniques, linguistiques, nationales voire régionales.

Réseaux physiques, réseaux virtuels

Les flux sont une des caractéristiques de la ville, qui peuvent prendre différentes formes (marche, flânerie, rassemblements, flash mobs, etc.). Ils reposent de plus en plus aujourd'hui sur des modes de communication et de mobilisation à l'intérieur de réseaux sociaux virtuels (*Facebook, Twitter*, etc.) et produisent de nouvelles sociabilités urbaines.

Des enjeux sociaux et politiques du sensoriel

S'intéresser au sens des villes mobilise la question des mécanismes d'appréhension du fait urbain par le sujet individu, à travers un large panel de sens tels que le son, la vue, les saveurs, les odeurs et le tact. Mais s'intéresser à l'évolution de l'environnement sensoriel ne peut se faire sans un effort de contextualisation ou d'historicisation.

Enfin, en ce début de *xxi*^e siècle, architectes et urbanistes sont devant un nouveau challenge, à savoir rendre la ville plus sensible. Cela passe par l'amélioration de la qualité d'usage des espaces de vie, dont la question de leur accessibilité. Une ville plus sensible serait une ville plus accessible, plus facilement redécouverte par les sens ; d'où la notion de ludification qui se propose de re-questionner l'urbanité en la revisitant sous l'angle des sens et de l'accessibilité.

Colloques



Colloque 1

La protection sociale dans l'espace urbain : lieux, usagers, métiers

organisé par le Comité d'histoire de la sécurité sociale
et son conseil scientifique

L'objectif est de rendre visibles les *différents lieux de présence* du système de protection sociale dans la ville : caisses primaires de la sécurité sociale, caisses d'allocations familiales, dispensaires, PMI, crèches, maisons de retraite, en faisant une cartographie avec une représentation dynamique des implantations et une mise en relation avec la division sociale de l'espace urbain.

La distribution dans l'espace urbain témoigne-t-elle d'une logique en conformité avec la fonction redistributive des dispositifs de protection sociale qui amènerait à privilégier une implantation auprès des populations les plus démunies, les plus déshéritées ? Ou répond-elle à une stratégie plus administrative en se regroupant autour des services administratifs ?

Le deuxième objectif est de dresser *le profil des usagers* selon les lieux et leurs fonctions, de mesurer la fréquentation, sa fréquence et de mettre en évidence les pratiques sociales. Cette seconde thématique sera plutôt couverte par une approche microsociale ou une observation participante.

La troisième proposition thématique est de faire une étude des *métiers de la protection sociale* dans la ville. Donnent-ils à ces organismes un caractère populaire comme la poste jusqu'aux années 1980 ? Y aurait-il une rupture similaire dans l'administration de l'État social et dans les méthodes de recrutement des agents ? Des études pourraient par exemple porter sur les agents des allocations familiales qui montaient dans les étages des immeubles pour verser à chaque femme le montant des allocations familiales, en espèces. Les réceptionnistes qui ont un rôle important car beaucoup de migrants étrangers sont analphabètes ; le personnel des centres, des dispensaires et des laboratoires.

Colloque 2

Archéologie urbaine

Avec le concours scientifique du CTHS, du ministère de la Culture et de la communication (sous-direction de l'archéologie, bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques et service régional de l'archéologie du Centre), de l'INRAP (direction scientifique et technique et centre archéologique de Tours).

En 1980, le colloque international d'archéologie urbaine de Tours, sous l'égide du ministère de la Culture, réunissait 315 participants autour de l'idée suivante, énoncée dans l'Avant-propos des actes: «L'archéologie urbaine apparaît, en effet, comme la discipline pour laquelle s'impose en priorité la nécessité d'un vaste effort de réflexion, tant en raison de l'intérêt intrinsèque des objectifs nouveaux qu'elle se propose que des problèmes institutionnels et logistiques qu'elle soulève.» Ce colloque a eu un effet structurant sur la discipline qui s'est traduit, en 1984, par la création, à Tours, du Centre national d'archéologie urbaine par le ministère de la Culture. En 2010, le CNAU a été intégré dans le bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques de la sous-direction de l'archéologie.

Le choix du CTHS de tenir son congrès 2012 à Tours sur le thème *Compositions urbaines* est l'occasion de s'interroger à nouveau sur l'archéologie urbaine, plus de trente ans après. Il ne s'agit pas de tirer un quelconque bilan, ni même de mesurer le chemin parcouru depuis 1980, mais plutôt de s'appuyer sur les résultats des travaux récents afin de discuter des perspectives de recherche en archéologie urbaine. L'objectif de cette rencontre sera de mettre en évidence les apports de l'archéologie urbaine à la connaissance et à la compréhension du fait urbain, tel que défini en 1980, dans la longue durée. Les différentes orientations de recherche suivies en matière d'archéologie urbaine seront explorées en tenant compte de leurs échelles d'analyse.

La spécificité de l'archéologie urbaine tient à la fois à la nature de sa source primaire: le dépôt archéologique, et à la définition de son objet d'étude: l'espace urbanisé ancien. La recherche archéologique urbaine s'inscrit ainsi dans un rapport dialectique constant entre les échelles de la fouille et de la ville. D'une part, les archives du sol impliquent une approche centrée sur la matérialité de la ville, d'autre part, l'approche historique du rapport entre espace et société urbaine passe par le croisement de toutes les sources mobilisables. La finalité de l'archéologie urbaine est la compréhension des processus de fabrication et de transformation de l'espace urbain par les sociétés. Les méthodes mises en œuvre sont celles des sciences sociales, parmi lesquelles la géographie tient une place particulière par l'influence considérable qu'elle a eue sur la perception du rapport des sociétés à l'espace par les archéologues.

Les travaux de recherche issus de l'archéologie urbaine ou auxquels elle contribue seront présentés dans quatre sessions thématiques. Une table ronde sur l'avenir de l'archéologie urbaine clôturera le colloque.

Session 1: de la fouille urbaine à l'archéologie de la ville

La pratique de l'archéologie urbaine n'a de sens que lorsqu'elle s'inscrit dans une démarche de compréhension de l'espace urbanisé ancien. Dans cette perspective, chaque fouille urbaine est pensée, de sa préparation à l'interprétation de ses résultats, comme une contribution à l'amélioration de la connaissance de la ville. L'objectif de cette session est de présenter des études de cas abordées par les données archéologiques dans une perspective diachronique. Parmi la multitude d'approches possibles, les thématiques bénéficiant d'un renouvellement récent des connaissances seront privilégiées : la ville avant la ville (les *oppida*), la ville entre le IV^e et le X^e siècle, l'appréhension des sociétés urbaines par de nouvelles approches du mobilier.

Session 2: de la topographie historique aux dynamiques de transformation de l'espace urbain

Dans un premier temps, la recherche archéologique urbaine a le plus souvent donné lieu à la publication d'études monographiques, notamment dans des collections dont les finalités sont parfois divergentes mais qui ont en commun de toujours se fonder sur la topographie historique, même si elle est abordée avec des granularités différentes. La priorité est la caractérisation et la classification fonctionnelle des éléments constituant le paysage urbain sur un espace support. C'est dans cette perspective que la carte archéologique peut être utilisée en milieu urbain. Dans un second temps, la prise en compte des propriétés spatiales des éléments de la topographie historique a donné lieu à une approche géographique de l'espace urbain. La perspective est alors la compréhension des dynamiques spatiales et des processus de transformation de l'espace urbain. Parmi les outils et les méthodes empruntés à la géographie, la lecture morphologique des plans de ville et l'utilisation des systèmes d'information géographique ont particulièrement contribué à ce changement de perspective.

Sessions 3: chrono-chorématique urbaine

La chorématique est une méthode de modélisation des structures élémentaires de l'espace géographique inventée dans les années 1980 par le géographe Roger Brunet, en s'inspirant de la linguistique structuraliste. Elle permet la description de l'espace en le décomposant en éléments structurants, les chorèmes. Chaque chorème fait l'objet d'une représentation graphique codifiée. En les combinant, on élabore des figures qui sont tout autant des outils d'explication que de communication. Depuis les années 1990, un effort est entrepris pour introduire la dimension temporelle dans les modèles graphiques. Une collaboration entre archéologues et géographes est engagée au sein d'un atelier de chro-

no-chorématique coordonné par le Centre national d'archéologie urbaine (ministère de la Culture) depuis 2001. La chrono-chorématique s'attache à modéliser l'espace urbain en dégagant ses structures élémentaires dans la longue durée. Les logiques socio-spatiales qui se combinent dans la ville à une époque donnée ont ainsi été modélisées afin de proposer une synthèse en image des connaissances en histoire urbaine.

Session 4: villes et système de villes

La ville peut être appréhendée comme système à l'échelle intra urbaine (système ville) ou comme un élément d'un système à l'échelle interurbaine (système de villes). Dans les deux cas, la modélisation de ces systèmes permet de mieux en comprendre le fonctionnement. Ces pistes de recherche ont été déjà explorées par les géographes mais sont nouvelles pour l'archéologie française. Il s'agit de l'utilisation d'outils de simulation multi-agents pour analyser les modèles de processus de transformation des villes préindustrielles. À l'échelle de la ville, cela nécessite d'identifier et de caractériser les trajectoires urbaines dans la longue durée, puis de mettre ces trajectoires en perspective à l'échelle des réseaux de villes.

Table ronde: quels enjeux pour l'archéologie urbaine?

Les avancées dans la pratique de l'archéologie urbaine ont été considérables depuis une trentaine d'années, tant sur le plan méthodologique qu'en matière de connaissance et de compréhension des espaces urbanisés anciens. Pour autant, certains enjeux identifiés lors du colloque de 1980 sont toujours d'actualité même si c'est parfois pour des raisons différentes. Du point de vue stratégique par exemple, la question des choix revient sur le devant de la scène, imposée par le contexte opérationnel. Les modalités de prescription et d'intervention orientées vers la conservation des archives du sol concentrent les moyens sur la fouille de structures reconnaissables dans les niveaux les mieux identifiés. La multiplicité des acteurs implique d'articuler leurs interventions complémentaires dans l'intérêt de la programmation de la recherche archéologique et d'une meilleure prise en compte de ses résultats dans la ville d'aujourd'hui. Les recherches engagées sur la ville durable amènent à de nouvelles politiques d'aménagement privilégiant la concentration de l'espace urbain et son développement en sous-sol dont les conséquences pourraient entraîner une forte activité d'archéologie préventive. La question de l'évaluation du potentiel archéologique des villes est de fait elle aussi toujours d'actualité avec des méthodes et des outils qui ont progressé de manière significative. Toutefois on peut s'interroger sur l'apport de connaissance dans le contexte d'intervention actuel où la pratique des diagnostics ne donne pas toujours lieu à des fouilles. Enfin, si les données nouvelles accumulées ont fait progresser l'état des connaissances et ont renouvelé les questionnements, l'objectif principal reste l'explication des rapports sociétés-espace urbain.

Colloque 3

Quelles formes spatiales pour le développement urbain durable?

En France et ailleurs dans le monde développé, les acteurs des territoires sont confrontés de manière croissante à des exigences sociétales quant au respect de normes, lois ou référentiels relatifs au «développement durable». Ceci impacte certaines dimensions sectorielles de l'action publique (gestion des déchets, maîtrise de la demande en énergie, préservation de la biodiversité, gestion de la ressource en eau...), mais aussi la forme donnée ou prônée pour la ville. Mais peut-on parler de forme urbaine durable?

Certains travaux essaient d'inventorier les critères à prendre en compte pour tendre vers cet objectif. Sont ainsi abordées les notions de contexte urbain, de typologie bâtie, de dimensionnement, de mixité fonctionnelle, d'économie de l'espace, d'énergie, etc. Néanmoins, des débats scientifiques nourris ont lieu sur l'unicité ou la pluralité des formes urbaines durables, sur les échelles spatiales permettant de les appréhender, voire sur les possibilités de faire de la durabilité un objectif atteignable pour la planification spatiale, l'urbanisme et la gestion de l'environnement. Ainsi, par exemple, l'application du cadre du développement durable à l'interaction entre forme urbaine et mobilité quotidienne aboutit à une stigmatisation de l'étalement, mais aussi à l'émergence d'une controverse sur l'avantage de la compacité.

Pour cette session, qui veut rendre compte des controverses scientifiques actuelles en géographie, aménagement de l'espace ou action urbaine, trois échelles spatiales imbriquées seraient privilégiées :

- celle allant du bâtiment à l'opération, à travers la figure qui commence à être décryptée, des écoquartiers ;
- celle de la ville. On reviendra ici sur le débat entre étalement et densité, mais on abordera aussi la place de la végétation dans la composition urbaine, du point de vue des fonctionnalités écologiques ;
- celle de la région urbaine, grand territoire des grandes agglomérations, qui prend des formes variables (monocentrique, polycentrique...) et conduit à ménager dans l'espace les enjeux de qualité environnementale et de rayonnement économique.

Cette session est proposée, au sein de l'UMR CITERES, par l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement (IPAPE) au titre de son axe «Le Développement Territorial Durable». Cette équipe a pour projet scientifique l'intelligibilité des transformations des milieux naturels et des espaces aménagés et construits, telles qu'elles résultent de processus spontanés ou volontaires, sous l'effet dans ce dernier cas de projets d'aménagement à différentes échelles géographiques.

Colloque 4

Construire la ville :

approvisionnement en matériaux lithiques et
organisation des grands chantiers urbains de
L'Antiquité aux Temps modernes

Au début de notre ère, lors de la création de la ville antique et de l'édification des édifices publics (forum, monuments de spectacle, thermes, mausolées, aqueducs, installations portuaires...) et militaires (enceintes urbaines...), de quelle façon les ressources minérales (pierres de construction et de décoration, métaux, chaux, plâtre, terres cuites architecturales...) ont-elles été mises en exploitation? Comment le schéma d'approvisionnement s'est-il progressivement mis en place à l'aube du développement urbain et pourquoi évolue-t-il ensuite?

Au Moyen Âge, l'organisation des grands chantiers et leur approvisionnement à travers la ville, l'exploitation concomitante des ressources locales, régionales ou lointaines, sont une préoccupation permanente des maîtres d'œuvre. Comment s'organisent alors les grands chantiers comme ceux de la cathédrale ou de l'enceinte urbaine et existe-t-il des relations avec les chantiers des églises paroissiales et des édifices civils?

Aux Temps modernes, les grands projets urbains, les chantiers de prestige et les nombreuses constructions civiles et militaires nécessitent des ressources et des moyens d'approvisionnement de plus en plus considérables. La gestion des ressources, des transports et des chantiers tend à se rationaliser et à répondre à une économie de marché.

Les aspects géologiques, techniques et socio-économiques seront particulièrement abordés lors de ce colloque, à la lumière des résultats récents en archéologie urbaine, en archéologie du bâti et en recherches historiques.

Ont contribué à la rédaction du programme d'appel à communication :

- Brigitte BERTONCELLO, membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement, professeur à l'université Aix-Marseille, membre du Centre interdisciplinaire de recherches sur les territoires et leur aménagement (CIRTA).
- Chantal BLANC-PAMARD, membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement, directeur de recherches au CNRS, membre de l'UMR 194 EHESS-IRD, Centre d'études africaines.
- François BLARY, membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes, maître de conférences en histoire et archéologie du monde occidental médiéval à l'université de Picardie, chercheur associé au Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (CNRS, Paris I, UMR 8589) membre de la Société historique et archéologique de Château-Thierry.
- Florence BOURILLON, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris-Est - Cultures et sociétés (UPEC), co-responsable du Centre de recherche en histoire européenne comparée (CRHEC), membre du bureau de la Société française d'Histoire urbaine, secrétaire de rédaction de la revue *Histoire Urbaine*, membre du bureau des Amis du Vieux-Saint-Germain, société d'art et d'histoire.
- Sophie CHEVALIER, membre du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales, maître de conférences en ethnologie à l'université de Franche-Comté, chercheur associé au LAU (IIAC/EHESS), co-directrice de la revue électronique *ethnographiques.org*, membre de la Société d'ethnologie française (SEF), de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie (AFEA), et présidente de l'Association pour la recherche en anthropologie sociale (APRAS).
- Catherine CHORON-BAIX, membre du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales, directrice de recherches au Laboratoire d'anthropologie urbaine de l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain IIAC/EHESS-CNRS, membre de l'Association pour la recherche en anthropologie sociale et de l'Association française de recherches sur l'Asie du Sud-Est.
- Conseil scientifique du Comité d'histoire de la sécurité sociale.
- Laurent COUDROY DE LILLE, maître de conférences à l'Institut d'urbanisme de Paris.
- Jean-Loup D'HONDT, membre du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle, directeur de recherches honoraire au CNRS, membre de l'Association culturelle du pays de Savignac, de la Société française de systématique, de la Société historique et archéologique du Périgord, de la Société linnéenne de Bordeaux, de la Société linnéenne de Lyon, de la Société zoologique de France et vice-président de la Société entomologique du Nord de la France.
- Christophe DEMAZIÈRE, professeur des universités à l'université François-Rabelais de Tours et membre de l'équipe Ingénierie du projet d'aménagement paysage et environnement IPAPE, UMR 6173 Cités, TERritoires, Environnement, Sociétés (CITERES).

- Roland ÉTIENNE, membre du CTHS, section Histoire et archéologie des civilisations antiques, professeur d'archéologie classique à l'université Paris I.
- Francine FOURMAUX, chargée de l'organisation du congrès.
- Emmanuel FUREIX, maître de conférences en histoire européenne à l'université Paris-Est - Créteil et membre du Centre de recherche en histoire européenne comparée (CRHEC).
- Bernard GAINOT, membre du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions, maître de conférences à l'Institut d'histoire de la Révolution française de l'université Paris I, membre de la Société des études robespierristes.
- Patrick GEISTDOERFER, membre du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle, directeur de recherche honoraire au CNRS, membre de l'Académie de marine, de la Société météorologique de France et du Club des Argonautes.
- Jean-Pierre GÉLY, membre du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle, chercheur associé à Paris I, laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP) UMR 8589, rédacteur adjoint du bulletin de l'Association des géologues du bassin de Paris, administrateur du Comité français pour le patrimoine géologique et vice-président du Groupe d'études scientifiques des carrières et des applications du souterrain.
- Christian GIUSTI, membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement, maître de conférences en géographie à l'université Paris-Sorbonne, membre de l'Association de géographes français, du Comité français d'histoire de la géologie, du Groupe français de géomorphologie et de la Société géologique de France.
- Christian GUILLERÉ, membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Savoie, membre associé de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.
- Catherine GROS, déléguée générale du CTHS.
- Liliane KUCZYNSKI, membre du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales, chargée de recherche au Laboratoire d'anthropologie urbaine, CNRS, Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain IIAC-EHESS, membre de l'Association française des sciences sociales des religions.
- Pierre LAMARD, membre du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle, professeur des universités à l'université de technologie de Belfort-Montbéliard, laboratoire RECITS EA 3897.
- Nicole LEMAITRE, membre du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions, professeur émérite de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, membre de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix et de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
- Élisabeth LORANS, professeur d'archéologie médiévale à l'université de Rouen et responsable du Laboratoire archéologie et territoires LAT de l'UMR

- 6173 Cités, TERritoires, Environnement, Sociétés (CITERES), CNRS-université de Tours François-Rabelais et présidente de la Société d'archéologie médiévale.
- Jacqueline LORENZ, membre du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle, maître de conférences honoraire en géologie à l'université Paris VI, membre de l'Académie du Morvan, de l'Association des géologues du bassin de Paris, de la Société d'histoire naturelle et des amis du muséum d'Autun, vice-présidente de la Fédération française des sociétés de sciences naturelles et du Comité français pour le patrimoine géologique et administratrice de la Société géologique de France.
- Denis MENJOT, membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales, professeur d'histoire médiévale à l'université Lyon II, président de la Société française d'histoire urbaine.
- Pierre MONNET, membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, secrétaire général de la Société française d'histoire urbaine et vice-président de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public.
- Marie PERCOT, anthropologue, membre du Laboratoire d'anthropologie urbaine EHESS-IIAC.
- Pierre PINON, membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement, professeur à l'École d'architecture de Paris-Belleville, conseiller à l'Institut national d'histoire de l'art, membre de la Société archéologique de Sens et de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois.
- Jean-Yves PUYO, membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement, professeur des universités (université de Pau et des pays de l'Adour), membre du laboratoire Société, environnement, territoire (SET-UMR 5603 - CNRS) et membre du bureau de la Société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn.
- Albert RIGAUDIÈRE, membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales, professeur à l'université Panthéon-Assas Paris II, membre de l'Institut et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- Xavier RODIER, archéologue, ingénieur de recherche au CNRS, membre du Laboratoire archéologie et territoires LAT de l'UMR 6173 Cités, TERritoires, Environnement, Sociétés (CITERES), CNRS-université de Tours François-Rabelais, directeur du GdR 3359 Modélisation des dynamiques spatiales, CNRS.
- Nora SEMMOUD, professeure de géographie et d'aménagement, directrice de l'équipe Monde arabe et Méditerranée (EMAM-CITERES-CNRS-université de Tours François-Rabelais).
- Sylvie SERVAIN-COURANT, maître de conférences en géographie à l'École nationale supérieure de la nature et du paysage, membre de l'équipe Ingénierie du projet d'aménagement paysage et environnement IPAPE de l'UMR 6173 Cités, TERritoires, Environnement, Sociétés (CITERES), CNRS-université de Tours François-Rabelais, membre du groupe d'histoire des zones humides.

- Cécile SOUCHON, membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement, conservateur général du patrimoine, Archives nationales, membre du Centre d'études et de recherches prémontrés, de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne, de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France et de la Société historique de Haute-Picardie.
- Jean SOUMAGNE, membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement, professeur à l'université d'Angers, membre de la Société de géographie, de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres et vice-président de la Société historique et archéologique du Val de Sèvre.
- Florence TROIN, maître de conférences, membre de l'équipe Monde arabe et Méditerranée (EMAM-CITERES-CNRS-université de Tours).
- Jean-Louis TISSIER, membre du CTHS, président de la section Sciences géographiques et environnement, professeur de géographie humaine à l'université Paris I - Panthéon Sorbonne.
- Nadine VIVIER, membre du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent, professeur d'histoire contemporaine à l'université du Maine, membre du Centre de recherche en histoire européenne comparée (CRHEC).
- Pierre ZEMBRI, membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement, professeur de géographie à l'université de Cergy-Pontoise, directeur du laboratoire Mobilités, Réseaux, Territoires, Environnement (MRTE, EA 4113) et membre du bureau du Comité national de géographie.

À l'attention des intervenants

Proposer une communication

Les intervenants proposeront au maximum deux communications, se rapportant à des thèmes différents.

Les langues autres que le français sont acceptées pour les communications, à condition que le résumé soit envoyé accompagné de sa traduction en français.

Le résumé, de 1000 signes (espaces comprises) au maximum, devra refléter la structure du projet d'exposé et contenir dans le corps du texte les mots-clés nécessaires.

CAS PARTICULIER: pour les colloques en Préhistoire, un résumé en anglais est obligatoire (1000 signes maximum) ; sont donc obligatoires un résumé en français et un résumé en anglais, plus le cas échéant le résumé dans la langue de la communication si elle est différente (chacun des résumés ne doit pas dépasser 1000 signes).

La commission de sélection du congrès étudie toutes les propositions de communications. L'inscription d'une communication à l'ordre du jour du congrès est soumise à l'approbation du Comité, qui peut écarter toute proposition ne lui paraissant pas convenir, sans avoir à motiver sa décision.

Les communications acceptées par la commission seront visibles sur le site cths.fr, page « programme du congrès » à partir de janvier 2012.

Pendant le congrès

Temps de parole

Pendant les séances de travail du congrès, le temps de parole est fixé à vingt minutes par communication, de manière à laisser place ensuite aux débats.

Équipement des salles

Les salles sont équipées d'un rétroprojecteur et d'un vidéoprojecteur. L'intervenant devra apporter ses fichiers sur une clé USB ou un CD.

Pour tout autre appareil nécessaire, *réservez-le impérativement au secrétariat du CTHS, au plus tard un mois avant le congrès* : congres@cths.fr ou 01 55 95 89 64.

La publication

La date limite de remise des textes des communications est fixée au 15 juin 2012.

Les actes du Congrès national des sociétés historiques et scientifiques sont publiés principalement sous forme électronique. Ils sont disponibles à la vente sur le site internet du Comité, www.cths.fr, où ils peuvent être téléchargés à l'unité ou au volume entier.

Cette forme de publication permet une diffusion internationale; tout lecteur potentiel aura accès à votre l'article par une simple recherche de mot-clés sur internet par l'intermédiaire des moteurs de recherche.

Les volumes électroniques ont un titre et des références bibliographiques internationales ; ils sont préparés, remis aux normes et maquetés pour la publication. Ils sont répertoriés dans le catalogue des publications du CTHS, le copyright et le droit moral sur le texte restant la propriété de l'auteur.

L'acceptation d'une communication ne constitue en aucun cas un engagement de publication.

Les auteurs s'engagent formellement à présenter un texte original et inédit, et à le conserver inédit pendant un délai d'un an après l'issue du congrès. Le Comité des travaux historiques et scientifiques se réserve le droit de demander aux auteurs de corriger ou d'abrégier leur texte, ou d'en refuser la publication.

Il est impératif d'observer les *Instructions aux auteurs* qui figurent sur le site cths.fr dans la rubrique congrès.

Si une communication n'est pas publiée dans les dix-huit mois suivant le congrès, l'auteur pourra, s'il le désire, contacter le secrétariat afin de reprendre son manuscrit.

Modalités d'inscription au 137^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, université de Tours François Rabelais, 23-28 avril 2012

Date limite de réception des propositions de communications : 1^{er} novembre 2011.

L'inscription se fait uniquement auprès du secrétariat du CTHS.

Vous pouvez :

- soit vous inscrire en ligne sur cths.fr (paiement sécurisé); si vous proposez une communication, vous pourrez la saisir dans le formulaire d'inscription.
- soit envoyer un courrier au CTHS, 110 rue de Grenelle 75357 Paris cedex 07, portant vos nom, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone, fonction, proposition de communication (et sa place dans les thématiques proposées), avec un chèque du montant des frais d'inscription (à l'ordre de : ASCSHS - Association de soutien aux congrès des sociétés historiques et scientifiques).

En cas d'annulation de la part du congressiste, les frais d'inscription seront remboursés sur appel téléphonique au 01 55 95 89 64 ou message électronique à congres@cths.fr jusqu'à 15 jours avant le congrès.

Frais d'inscription

- Intervenant : 30 €
- Co-intervenant : 20 €
- Auditeur : 70 €
- Membres de l'Association des amis du CTHS et des sociétés savantes : 30 €
- Accompagnateur (2 au maximum pour une personne) : 40 €
- Étudiants non salariés (joindre une photocopie de la carte d'étudiant) et chômeurs : gratuit
- Membres des sociétés savantes de la région Centre : gratuit

Contact pour les inscriptions et l'organisation du congrès

01 55 95 89 64 / fax : 33 (0)1 55 95 89 66

congres@cths.fr

adresse postale :

CTHS - 137^e congrès

110 rue de Grenelle

75357 PARIS CEDEX 07



Fiche d'inscription à remplir en lettres capitales

et à retourner accompagnée de votre règlement avant le 1^{er} novembre 2011 à :

CTHS, 137^e congrès, 110, rue de Grenelle, 75357, Paris cedex 07

Pour les accompagnateurs et auditeurs, les inscriptions sont possibles jusqu'au congrès

Intervenant ☉	Auditeur ☉
NOM :	
Prénom :	
Membre du CTHS	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Membre de l'Association des amis du CTHS et des sociétés savantes	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Appartenance à une (des) société(s) savante(s) :	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Si oui, auxquelles? :	
Fonction au sein de cette (ces) société(s) savante(s) :	
Profession :	
Adresse personnelle :	
.....	
Téléphone :	
.....	
Fax :	
.....	
Mail :	
.....	
Adresse professionnelle :	
.....	
Téléphone :	
.....	
Fax :	
.....	
Mail :	
.....	
Accompagnateur 1	Accompagnateur 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
Fonction :	Fonction :
.....
Téléphone :	Téléphone :
Mail :	Mail :
À quelle adresse souhaitez-vous recevoir les informations concernant le congrès?	
<input type="radio"/> Adresse personnelle <input type="radio"/> Adresse professionnelle	
Titre de votre communication :	
.....	
Votre communication intégrera de préférence le thème :	
<input type="radio"/> I <input type="radio"/> II <input type="radio"/> III <input type="radio"/> IV	
sous-thème :	<input type="radio"/> A <input type="radio"/> B <input type="radio"/> C <input type="radio"/> D
ou le colloque :	<input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4
Co-intervenant 1 (un seul résumé suffit)	Co-intervenant 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
Fonction :	Fonction :
.....
Téléphone :	Téléphone :
Mail :	Mail :
Les coordonnées COMPLÈTES des co-intervenants sont obligatoires suite au verso ➡	

Frais d'inscription

Auditeur	70 €
Membre d'une société savante de la région Centre	gratuit
Membre de l'Association des amis du CTHS et des sociétés savantes	30 €
Accompagnateur	40 €
Intervenant	30 €
Co-intervenant	20 €
Étudiant non salarié, chômeur	gratuit

Règlement à l'ordre de : ASCSHS

Vous connaissez sans doute des personnes intéressées par ce congrès. Vous pouvez leur transmettre la photocopie de cette fiche, ou nous fournir leurs coordonnées. Nous leur enverrons un dossier.

137^e Congrès
Tours
23-28 avril
2012

cths

VOUS POUVEZ AUSSI VOUS INSCRIRE EN LIGNE : WWW.CTHS.FR

Résumé

Les propositions de communications parvenues sans résumé seront éliminées.

Directives pour la préparation du résumé

Le résumé devra comprendre environ 1000 caractères (espaces comprises) et être collé impérativement dans le cadre ci-dessous. En outre, le résumé devra parvenir au CTHS par courrier électronique : congres@cths.fr, ou sous forme de disquette ou CD.

Un résumé doit viser à faire ressortir les points essentiels de la communication ; il en souligne les éléments nouveaux et les conclusions, de façon que tout lecteur puisse décider si son contenu présente suffisamment d'intérêt ou d'importance pour justifier la lecture du texte entier.

Il doit être intelligible par lui-même, utiliser des phrases complètes, de préférence à une simple liste de titres de chapitres. Le résumé ne doit donc prendre la forme ni d'une introduction générale, ni d'une table des matières. On y évitera le style « télégraphique » ou purement énumératif, mais on veillera à ce que soient mentionnés les mots clés qui décrivent l'article.

Le résumé devra faire clairement état des sources exploitées par l'auteur.

À envoyer au CTHS impérativement avant le 1^{er} novembre 2011

Nom :

Titre ou fonction (cette information est indispensable et figurera dans l'ordre du jour et le recueil de résumés des communications) :

.....



